

Sospel

L'orgue des frères Agati
1843



Cahiers des Alpes-Maritimes n°4

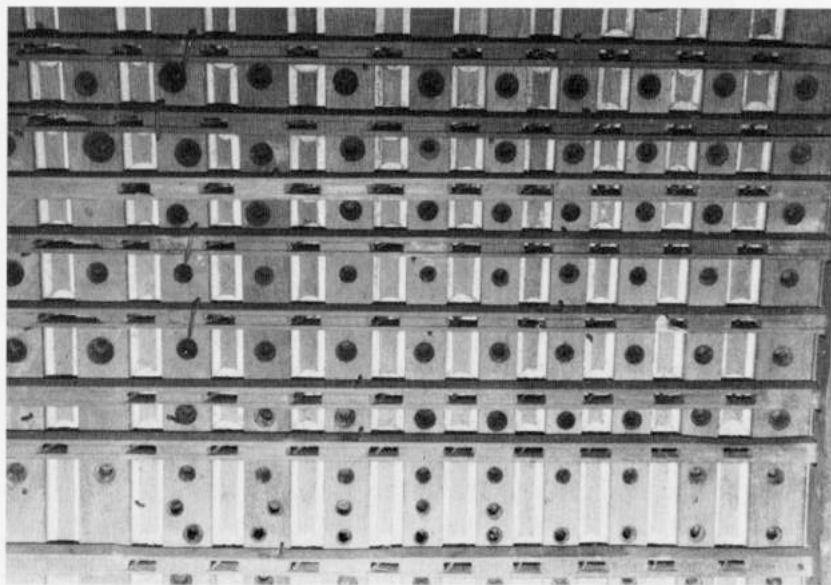


Sospel

L'orgue des frères Agati - 1843

Le présent cahier a été édité par le Conseil Général des Alpes-Maritimes (ACAM) et la Conservation Régionale des Monuments Historiques, à l'occasion de la restauration de l'orgue de Sospel.

Nous remercions particulièrement le Père d'Angelo, Charles-Alexandre Fighiera, pour son précieux concours dans la lecture et la traduction des archives, Jean-Maurice Rouquette, Bernard Teulon, Monsieur Fulconis, la famille Orengo-Saramito.



En couverture :

Retable attribué à François Brea, début du XVI^e s., détail (MG).

Cahiers des Alpes-Maritimes n°4



Cathédrale de Sospel : vaisseau fantôme sur le mur d'appui de l'orgue.

Autrefois l'une des plus importantes cités du Comté de Nice, Sospel, se trouve aujourd'hui héritière d'un patrimoine historique, artistique et culturel de tout premier plan.

Dans la perspective d'un développement harmonieux de notre commune, il est certain que le tourisme culturel mérite une attention toute particulière. Ceci nous conduit à investir dans l'entretien et la restauration de notre patrimoine.

Depuis plusieurs années l'ancienne cathédrale Saint Michel a fait l'objet d'importants travaux pour la sauvegarde du bâtiment, et, en premier lieu, sa mise hors d'eau.

Je souhaite que prochainement se poursuive un programme de restauration complète concernant les vitraux du chœur, puis le décor peint des voûtes.

Mais nous n'aurions pu négliger l'orgue historique. Sa restauration, récemment achevée, en fait l'un des instruments les plus intéressants du département.

La construction d'un escalier d'accès à la tribune lui permettra de recevoir les meilleurs artistes.

L'appui constant de la Conservation des Monuments Historiques et du Conseil Général nous permet de profiter d'un orgue superbe tout autant que d'en faire bénéficier nos visiteurs à l'occasion des concerts qui seront rapidement organisés, ainsi que les élèves de l'Ecole Départementale de Musique qui pourront en découvrir les multiples possibilités.

Pierre GIANOTTI

Maire de Sospel

Conseiller Régional - Conseiller Général

L'orgue historique de Sospel retrouve la plénitude de sa voix.

Sa construction par Agati, puis sa reprise par Vitorio en avaient fait l'un des plus importants instruments de facture italienne dans l'ancien Comté de Nice.

L'usure du temps ne l'avait pas épargné ni de malencontreuses interventions inspirées par plus de bonne volonté que de compétence réelle dans la facture d'orgue et la restauration.

La commune de Sospel, aidée par la Direction du Patrimoine et le Conseil Général des Alpes-Maritimes, a consenti d'importants efforts pour mener à bien cette restitution qui nous est proposée de la magnifique facture d'Agati.

Une légitime fierté nous est permise pour saluer l'achèvement de cette œuvre commune en faveur d'un patrimoine auquel, avec mes collègues de l'Assemblée Départementale, nous sommes particulièrement attachés.

C'est en leur nom que je félicite et que je remercie les artisans de cette réalisation.

Jacques MEDECIN

Maire de Nice

Président du Conseil Général des Alpes-Maritimes

Lorsque le restaurateur découvre l'instrument que le temps a rendu muet, toute son attention se tend pour que parle tout ce qui peut témoigner de cette voix éteinte. L'état des sommiers, de la mécanique, des tuyaux livre des messages aux codes subtils. Les modifications survenues, bien souvent, ont brouillé les pistes et la recherche d'archives relaie alors l'exploration archéologique.

A Sospel, les archives demeuraient silencieuses : aucun devis ne subsistait. Seules quelques étiquettes donnaient le facteur, Agati, et les noms de ceux qui, plus ou moins heureusement, nous ont transmis son œuvre. Nous acceptions difficilement de ne recevoir ainsi aucune réponse aux multiples questions que posait la restauration. Un sondage dans les archives communales nous reconfortait rapidement : le chanoine Paul, Robert Chapusot, alors vicaire de Saint Michel et aumônier de l'hôpital, avait classé 30595 pièces qui, en deux courtes visites nous permettaient d'établir l'existence d'un orgue bien avant la révolution, de découvrir avec la trace de quelques habitudes musicales, de quelques paiements, le nom de divers organistes et le montant de leurs salaires. Un détour par les archives paroissiales, conservées aux archives diocésaines, et par les archives départementales donnait à découvrir les aspects variés des relations entre l'orgue, l'organiste et la Fabrique jusqu'en 1870.

Si le devis d'Agati demeurerait introuvable, du moins, par la comparaison des budgets paroissiaux dispersés, parvenions-nous à établir le prix de l'instrument : 6 000 lire (AP, L8 - ADAM, FS). Nous restions cependant sur notre faim. Le chanoine Chapusot, qui avait classé les archives paroissiales avec le même soin que les archives communales, avait réuni dans le cahier O³ toutes les pièces concernant la construction, les restaurations, les paiements de l'orgue. Nous n'acceptons pas la mystérieuse disparition de ce cahier que nous devons enfin retrouver grâce à la bonne mémoire du Père d'Angelo et à la gentillesse de la Paroisse qui nous a permis de conduire enfin à son terme notre "fouille". Mais nous devons livrer quinze jours après le présent cahier ... Le temps manquait pour analyser toutes les données recueillies dont l'intérêt s'étendait bien au-delà d'un orgue individuel. Aussi, contrairement à la coutume de nos publications, qui veulent privilégier la réflexion sur la restauration, sur l'insertion de l'instrument dans la vie musicale, et plus généralement dans une conscience revivifiée du patrimoine local, décidions-nous de livrer aux chercheurs la moisson "en vrac", nous contentant d'ouvrir quelques portes à la méditation des musiciens et des facteurs.

Une évidence tout d'abord : la belle confirmation des hypothèses du restaurateur. L'orgue d'Agati comptait bien quatre soufflets, Jean-François Muno avait judicieusement construit un quatrième rouet. La coupure se situait bien entre le Fa et le Fa#. Les suppositions sur les anches s'avéraient exactes, comme l'établissement de la composition.

Convient-il d'aller plus avant ? La logique de cette démarche conduirait à poursuivre la restauration, à poser tout particulièrement les deux seuls jeux d'Agati qui manquent aujourd'hui : la *sesquialtera* et le *cornettino nazaldo*, et d'inclure également le *corno inglese* que le projet du facteur toscan proposait tout comme Francesco Vittino en 1890.

Le premier intérêt des archives n'est-il pas de nous renvoyer à l'examen critique des données communément admises ? De cette confrontation de nos préoccupations et de celles du passé, des témoins matériels et des vestiges de l'écriture, naît l'aventure de l'histoire, où l'œuvre musicale trouve un sens, une voix renouvelés.

Nous trouvons à Sospel une vie musicale bien attestée : l'orgue dialogue avec l'orchestre des *dilettante*, il scande les célébrations du culte et les événements de la cité, aussi les *cives*, et non seulement les paroissiens, veillent-ils soigneusement à sa bonne santé (1).

Dans une contrée que des auteurs minimalistes décrivent comme close sur elle-même, imperméable à toute influence extérieure, à l'image - historiquement bien contestable - des terres de la Maison de Savoie, nous voyons des communautés décider entre plusieurs projets, choisir où elles l'entendent les meilleurs facteurs-lombards à La Brigue, toscans à Sospel, pour jouir d'une musique où elles retrouvent, et nous-mêmes à leur suite, l'affirmation emblématique de leur tradition comme de leurs goûts, modernes à l'occasion.

Abréviations :

AM : Archives Municipales

AP : Archives Paroissiales

ADAM : Archives Départementales
des Alpes-Maritimes.



(1) Même si, parfois la ville estime que l'orgue ne figure pas au titre des dépenses indispensables ! (voir le brouillon ministériel du 31 mai 1843 - ADAM, FS).

Cathédrale de Sospel, un chœur (MG).

LES ORGUES DE SOSPEL AVANT LES FRERES AGATI : QUELQUES ENIGMES

D'importants vestiges d'un ancien buffet subsistent dans le meuble actuel, particulièrement des piedroits qui se trouvent, semble-t-il, à leur place d'origine, sous les consoles qui soutiennent les colonnes torses. Ils forment aujourd'hui le fond de petits placards qu'une porte dissimule au regard. Ils montrent un décor peint de chutes de feuilles de laurier, dans des tonalités d'ocre et de brun. Les motifs et l'exécution, plutôt simple, les contours en trompe l'œil fortement cernés, peuvent se rapprocher des fragments de panneaux peints que renferme également l'orgue de Tende. Mais quelle datation proposer pour des éléments ainsi isolés de leur ensemble ?

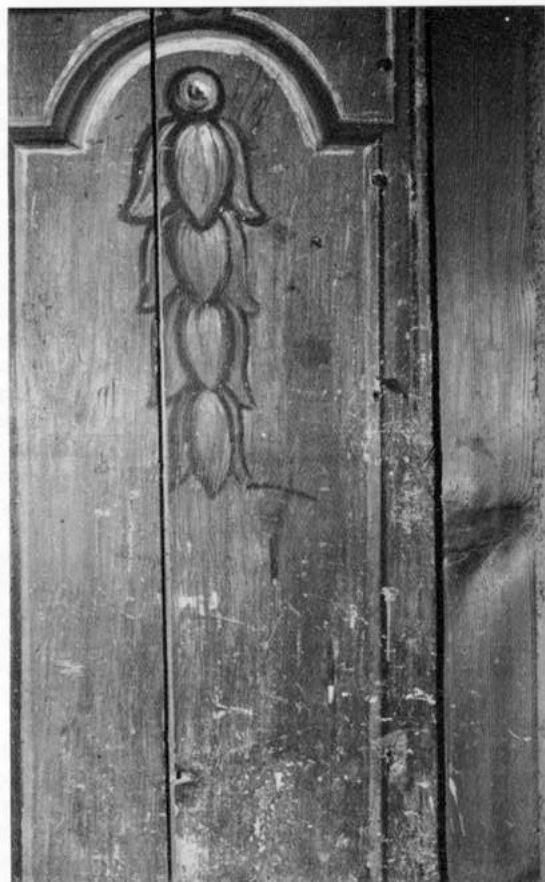
Les archives municipales donnent un organiste le 27 mai 1753 (AM, D6). Au début du XIX^e siècle, l'état de l'instrument nécessite un *aggiustamento* facturé 200 francs (AM, M4 - 13 janvier 1806). Les autres dépenses dont nous avons connaissance regardent le simple entretien : remplacement d'une corde en 1809 (2 F.), d'une autre en 1810 (2,50 F), fourniture d'une clef en 1806, réparation de l'échelle en 1810 (AM, M4 et AP, L3). En 1824, l'organiste, Hyacinthe Alberteri, doit dépoussiérer l'instrument, mais la Fabrique lui refuse les 20 francs demandés en retour. La rumeur publique, au dire des fabriciens, accuse le Signor Alberteri d'avoir transformé quantité de tuyaux hors d'usage en *pallini* (plombs de chasse ?). En 1832, l'orgue se trouve *in pessimo stato*, l'administration de la Fabrique devant décider d'un relevage ou d'une restauration complète et le titulaire ne pouvant, pour un orgue muet, prétendre à aucune rétribution. Que Hyacinthe Alberteri reçoive en 1836 le salaire convenu suppose des travaux d'une certaine importance en 1834 ou 1835.

(1) (grâce aux) *dons religieux des citoyens*.

(2) L'orgue d'Agati ne semble pas avoir subi, dans sa partie instrumentale, de révision conséquente avant 1891 (dépenses de 15 liras en 1859, de 127,20 F en 1870, de 172, 90 F en 1876 : AP, L8).

(3) Voir le retable de Saint-Pierre dans l'église Saint-Giaume à Nice (Sainte-Rita).

Sospel : un ancien piédroit de l'orgue (MG).



Ainsi entre 1753 et 1843, entre la première mention - relevée - d'un organiste et l'installation de l'orgue d'Agati, rien ne permet d'affirmer la présence, à la tribune de la cathédrale, du même instrument.

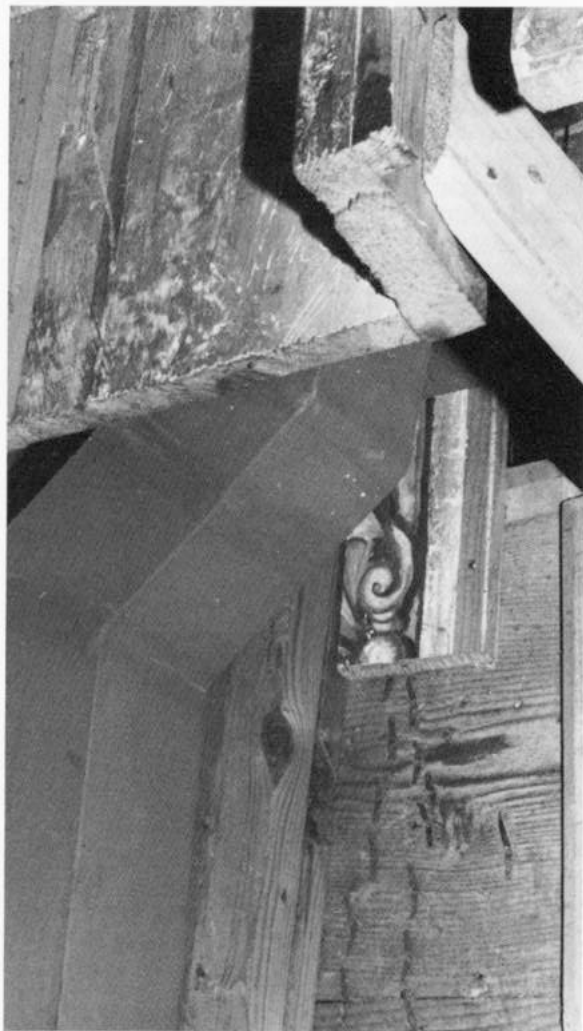
L'examen du buffet, loin de nous éclairer, pose de nouvelles questions. L'espace curieusement dilaté qui au-dessus des tuyaux sépare l'arc, très peu cintré, de l'entablement, porte la date de 1875. Sans doute également le *piis eleemosynis civium* (1) se réfère-t-il aux travaux alors effectués sur la boiserie (2). Le décor de l'arc s'inscrit bien en 1875. Mais l'entablement, sa corniche à ressauts, les vigoureux ailerons dressés sur coquille et surmontés par les anges musiciens, le cartouche d'attique (4), lyriquement ajouré, parlent une langue purement baroque telle que nous ne pouvons les dater après le début du XVIII^e siècle.

De leur côté, les colonnes, lisses à leur départ, puis torses (5), comme les ailerons latéraux à gaudrons bordés de chutes de feuilles qui portent les jolies têtes d'angelot soutenant la corniche évoquent d'avantage le XVIII^e siècle.

Le socle des colonnes, tronqué, repose sur des consoles d'exécution bien maladroite. De tels socles devraient se poursuivre jusqu'au sol de la tribune, comme on le voit à l'orgue de Tomaso I Roccatagliata dans l'église Saint-Martin de Portofino (6), ou bien les consoles devraient soutenir une simple base de colonne - avec ou sans plinthe - comme sur l'orgue de Paolo Molinino conservé dans l'Eglise Saint-André de Sarzana (7).

Alors que partout ailleurs de telles colonnes prennent leur base au pied des tuyaux, elles naissent à Sospel au niveau des bouches, d'où l'espace dilaté qui sépare les tuyaux de l'entablement. Cette disposition évoque naturellement les remaniements de 1875.

Ainsi le buffet, sans qu'en souffre à nos yeux son caractère monumental, rassemble-t-il vraisemblablement des éléments des XVII^eme, XVIII^e et XIX^e siècles.



(4) La peinture du cartouche représente Saint-Georges (patron de la cité : communication du Père d'Angelo) alors que l'église paroissiale est dédiée à Saint-Michel, exemple de fusion ou d'identification de fonctions somme toute logique, le dragon-démon subissant le même juste sort au terme des deux combats !

La couronne rappelle que Sospel, par la libéralité de Victor Amédée II en 1702, reste comtesse de Castillon et du Moulinet.

(5) Voir divers retables des chapelles de la Cathédrale Sainte-Réparate, à Nice.

(6) Cf. Giancarlo Bertagna. *Arte organaria in Liguria*, Gênes 1982.

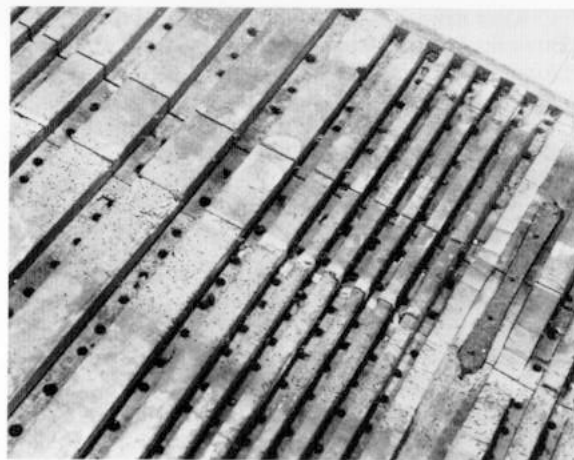
(7) id.

Fragment d'un ancien buffet conservé dans l'orgue de Tende (JLF).

Rien n'interdit de supposer l'existence de divers instruments, liés aux aléas de l'histoire de la cathédrale, pour les XVII^e et XVIII^e siècles. Certes, des éléments rapportés pourraient provenir d'anciens retables, mais la proche Ligurie - et Menton - ne manque pas de buffets construits sur le modèle des retables, particulièrement au XVII^e siècle. De plus, les dimensions du buffet actuel correspondent parfaitement à la découverte la plus inattendue que devait produire le chantier de restauration.

Témoin particulièrement précieux que cet ancien sommier, le plus ancien, sans doute, des Alpes-Maritimes, dont un sculpteur de Sospel, Mr Andi Kasen, qui l'avait, il y a quelques années, tiré de la décharge publique, allait apprendre l'existence à Jean-François Muno.

Cette vénérable *secreta* (8), réalisée selon la technique péninsulaire traditionnelle - bloc de noyer défoncé pour les gravures - est fort large : trois pièces de noyer la constituent, rassemblées à plat-joint avec ferrure de renforcement. Conçue pour 50 notes (octave courte,



mais étendue jusqu'au Fa), elle portait les jeux de fond habituels, le ripieno jusqu'à la XXIXa, une flûte de 4', une Voce *Umana*, une Cornet III, un petit jeu d'anches.

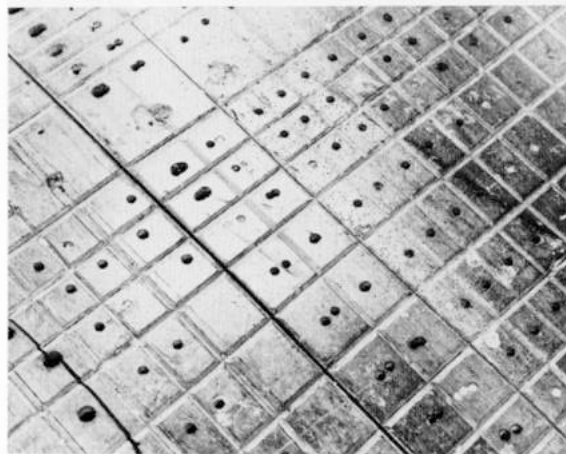
La table étonne par son épaisseur (environ 28 mm) à peu près équivalente à la profondeur des gravures.

La facture semble rustique : gravures quelque peu équarries, perce cavalière, forme des trous peu soignée, grains d'orge parfois très près des trous. L'orgue a dû connaître des problèmes d'étanchéité ... On note les traces de modifications successives.

Dans son devis, Meyer proposait de réutiliser la monte. Agati, lui, n'a gardé aucun tuyau, alors qu'il lui arrivait de conserver ce qui lui paraissait convenable (ainsi pour l'orgue de Muno, en Corse).

Conclusion ? Le sondage des archives et la découverte d'une telle pièce archéologique appellent à de nouvelles recherches. Quoiqu'il en soit, la tradition organistique de Sospel témoigne d'antiques racines ou nous voyons l'augure d'abondantes récoltes.

(8) La description rapide qui suit retranscrit les notes de Jean-François Muno.



L'ancien sommier du XVIII^e siècle (JFM).

Ce cahier rassemble projets, devis, correspondance et factures se rapportant à l'orgue actuel, dont nous dressons l'inventaire sommaire :

- 1 — Devis de Joseph Meyer.
- 2 — Projet Anonyme (Agati ?).
- 3 — Devis de Nicomède Agati dans le contrat passé avec la Fabrique de Sospel le 16 janvier 1842. Approbation épiscopale de Domenico Galvano. Quittances.
- 4 — Lettres de Nicomède Agati concernant le paiement, quittance :
 - 4 octobre 1843 (de Nice)
 - 26 novembre 1845 (de Turin)
 - 30 novembre 1845 (de Turin)
 - 17 novembre 1846 (de Dolceacqua)
 - 19 novembre 1846
- 5 — Lettre de Francesco Vittino du 27 juillet 1890.
- 6 — Deux projets de Vittino accompagnant cette lettre .
- 7 — Autre projet de Vittino.
- 8 — Lettre de Francesco Vittino du 20 septembre 1890.
- 9 — Lettre de Francesco Vittino du 7 mai 1891.
- 10 — Elenco degli organi costrutti nella Fabbrica Vittino dall'anno 1824 in poi.
- 11 — Récit de l'inauguration des orgues (9 août 1891).
- 12 — Souscription pour la réparation des orgues.
 - première liste
 - seconde liste
- 13 — Souscription ouverte notamment parmi les propriétaires qui ont vendu de parcelles de terrain en vue du chemin de fer Nice-Coni...

- 14 — Lettre de Francesco Vegezzi-Bossi du 22 mai 1912 et projet de réparation.
- 15 — Lettre du 15 juin 1912, du même.
- 16 — Souscription pour l'achat d'un harmonium et facture du 29 août 1924.
- 17 — Deux devis de réparation par Robert Simon, du 29 septembre 1962 et lettre de recommandation.
- 18 — Factures d'une soufflerie d'orgue, d'un relevage complet et de commande électrique sur registre par Norbert Emkeyes — "Au clavecin", Beausoleil (13 novembre 1962 - 12 avril 1963).
- 19 — Avis d'expédition du moteur.
- 20 — Fiche technique du moteur.

LE PROJET DE NICOMEDE AGATI

Selon toute vraisemblance, nous devons attribuer ce projet, anonyme et non daté, à Nicomede Agati. L'orgue décrit s'inscrit dans l'école toscane - le port d'expédition est d'ailleurs Livourne. Le clavier porte 54 touches, contre 52 pour le clavier du devis, mais la composition se retrouve intégralement, à l'exception du Principale 16 soprani, dans l'orgue d'Agati.

Les Fabriciens - ou l'organiste - auraient ainsi retenu quelques registres *a piacere* que l'auteur du projet ne jugeait pas *di gran necessità*, et demandé la pose d'une *sesquialtera*, témoignage, peut-être, d'un goût de l'organiste pour une tradition plus ancienne, et du *cornettino nazaldo*. Le cornet du devis est également plus riche d'un rang.

Prospetto d'un Organo di Tasti 54

- Principale Basso di Piedi 16 di Stagno Fino con la replica dal n°1 al n°10, e questi di legno	L. 550
- Principale Soprani di Piedi 16 di Stagno dal n°31 al 54	300
- Principale Basso di Piedi 8 dal n°1 al 30 di Stagno	400
- Principale Soprani di Piedi 8 dal 31 al 54 di Stagno con suo rinforzo di Piombo composto	200
- N°7 Registri di Ripieno di Piombo composto per tutta la Tastiera	700
- N°2 Cornetti dal n°31 al 54 di Stagno	200
- Flauto in 8va Soprano, e Basso di Piombo composto	180
- Voce Angelica dal n°31 al 54	140

- Controbassi aperti di Piedi 16 co' suoi rinforzi d'8va aperta, più Timpani, Tamburro, e secreta	530
- Gran Secreta di Noce à molle d'Ottone, ed armatura eguale, corrispondente alli nominati Registri, oltre il Tiro per altri Registri da appori a Piacere, e a commodo	900
- N°4 Mantici Reali con Pelli radoppiate dentro e fuori corrispondenti alla Machina sudetta	500
- Tastiera d'Ebano colli Cromatici d'Avorio in n°54 Tasti montata in Ottone, Registratura, Riduzioni, e Pedaliera	430
	L. 5000

V.P.2.

Registri da apporsi a piacere

Corni in tuba dolce	L. 200
Trombe basse reali	260
Id. soprane id.	160
X Corno bassetti nelli Bassi	260
X Corno inglese Soprani	200
X Cornetto cinese Soprani	100
Viola Bassi	160
Clarone Bassi	160
X Ottavino Basso	100
X Flagioletto Soprano	100
X Campanelli	200
Banda Militare	500
	L. 2400

Quelli Registri segnati con X non sono di gran necessità, a meno che non si volasse fare la spesa tutta in una volta.

Il nolo da Livorno a Nizza, e a carico dei Committanti.

Il pagamento si farebbe con una rata di L. 1000 al momento del Contratto ; l'altra tosto che montato l'Organo, e sarebbe di circa L. 1500, il resto in rata da stabilirsi.

Non daté, ce devis répond sans doute à un appel d'offres de la Fabrique de Sospel vers 1841, comme le projet ci-après publié que nous attribuons à Nicomede Agati. Certes, la composition paraît archaïque pour cette date. L'usage du français, quelque peu hasardeux et qui semble transcrit de l'italien, nous étonne de même, comme l'indication du paiement chiffré en francs. Il s'agit du seul devis de Joseph Meyer actuellement connu. Ce

facteur d'orgues et de pianos (étiquette conservée dans la laye du sommier principal de Breil - v. Bibliographie VI) travaille à l'orgue de la Cathédrale de Chambéry en 1830, à l'orgue de la Cathédrale de Nice en 1833, se trouve à Nice en 1836 en qualité de "pianiste" (Bibliographie II, p. 136), travaille la même année sur l'orgue de la chapelle Sainte-Catherine de Breil, restaure l'orgue de Grinda de la Collégiale de Clans en 1846 (Bibliographie IV et VI), assure les réceptions de l'orgue de Lingardi à Saorge en 1847, expertise l'orgue de l'église Saint Martin de Nice et reçoit celui du Gesu, également à Nice après les travaux de Valoncini en 1869 (Bibliographie V), dernière date actuellement connue de son activité. L'examen de l'orgue de l'école de la Providence transporté, réparé et remonté par ses soins en 1847 (Bibliographie VII) apportera sans doute quelques renseignements sur sa main.

Devis d'un orgue de huit piede rojal Ripieno

1. Principale à huit pied et 54 tuýeaux.
2. Octave de 4 pied en étain anglaise 54 tuýeaux.
3. Dixième quinte 3 pied. id - 54. id.
4. Soupre Octave 2 pied en étain fin 54 id.
5. Tierce 1 pied et 1/2 en composition 54 id.
6. Fourniture à trois tuyaux ut-sol-ut 162 id.
7. Flûthe à travers en composition 54 id.
8. Cornette composé de 4 tuýeaux chaque note 216 tuýeaux.
9. Flûthe à 4 piede 54 id.
10. Violo de gambas en 8 pied. en bois 54 id.
11. Voix humain 30 id.
12. Contre basse 16 pied. en bois 18 id.
13. Octave basse 8 pied. en bois 18 id.
14. Trompette basse 8 pied. en bois, embouchure en métal - 18 id.
15. Fortée ou les tire toute.
16. Le tambour.
17. Un rossignol.
18. Rassemblé de l'orgue et pedal, la pedallière composé de 18 touches ut à fa, trois soufflet, deux sommers, mécanique en fer pour tiré les registres bois et fer et un clavier neuf. Cette composition montera à la somm F 3800.

De l'ancien orgue on ne peu plus se servir que la montre et les matériaux en qualité étain et fer. Valeur des effets de l'ancien orgue et bois nécessaire qu'el ma sera fourni et la place pour pouvoir travailler F 900.

Reste pour F 2900.

Le payement sera fixé / la moitié de la somme dans l'interval de six moi contenant du commencement de l'ouvrage et la reste dans l'interval d'un année après Au moins de ce prix il seroit impossible de fournir une composition en cette qualité et à la proportion de l'Eglise.

Les Messieurs sont priés de rendre réponse au plus tôt possible par rapport des autres entreprise que jai à vûe.

Joseph Meyer

LE DEVIS DE NICOMEDE AGATI

L'anno del Signore mille ottocento quaranta due ed il sedeci del mese di Gennajo in Sospello, nella casa Parrocchiale di qta Città sia noto a chi di ragione, che il Sig^r. Nicomede Agati e fratelli è addivenuto con qti Sigrì fabbricieri della chiesa Parrocchiale di S. Michele Arcangelo alla convenzione del tenor seguente. cioè, in virtù del presente contratto di locazione d'opera da valere come se fosse rogato da pubblico Notajo colle forme volute dalla Legge, e da insinuarsi all'uopo, gl'Illimi Sigrì fabbricieri di qta chiesa da una parte, ed all'altra il sud.° Sig^r. Nicomede Agati di Giosue fabbricante d'organi, domiciliato in Pistoja e qui presente, il quale Sig^r. Nicomede Agati a nome pure de suoi Sigrì fratelli promette e s'obbliga 1° di costruire nel miglior modo possibile, e secondo richiede l'arte un'organo d'otto piedi reali per uso di qta chiesa di S. Michele Arcangelo, delle dimensioni, canne, bassi, trombe, registri come segue.

1° Principale basso di stagno finissimo tirato a pulimento lustro da porsi in facciata cominciando colla prima canna del **Do** num° uno fino al ventisei.

2° Principale soprano di stagno comme sopra seguito della mostra del num° 27 al 52.

3° Principale di rinforzo di materia composta piombo, stagno dal num° 21 al 52.

4° Ottava bassa di metallo come sopra dal num° 1 al 26.

5° Principale basso in canne di legno aperte nella proporzione di piedi sedici cominciando colla prima dal **do** num° 9 fino al num° 26.

6° Ottava soprana dal 27 al 52 di metallo composto.

7° Decima quinta idem tutta la tastiera, cioè dal num° 1 al 52.

8° Decima nona idem.

9° Vigesima seconda idem.

10° Vigesima sesta idem.

11° Vigesima nona idem.

12° Trigesima tertia idem.

13° Cornette soprano a tre canne pel tasto dal num° 27 al 52.

14° Cornettino nazaldo d'una canna pel tasto dal 27 al 52.

15° Sesquialtera bassa d'una canna pel tasto dal num° 1 al 26.

16° Flauto in ottava basso dal num° 9 al 26.

17° Flauto in ottava soprano dal num° 27 al 52.

18° Voce angelica soprana dal num° 27 al 52.

19° Ottavino basso.

20° Flagioletto soprano da banda.

21° Viola bassa di stagno.

22° Corni di tuba dolce nella proporzione di piedi sedici dal num° 27 al 52. di metallo composto.

23° Trombe basse, ossia, fagotto bassi ad ancia di lama inglese dal num° 1 al 26.

24° Trombe soprani idem dal num° 27 al 52.

25° Clarone basso idem unisono all'ottava dal num° 1 al 26.

26° Cariglione di campanette di bronzo accordate all'organo medesimo dal num° 27 al 52.

27° Contrabassi reali aperti di piedi sedici num° 8 e più num° 12. rinforzi di bassotti aperti di piedi otto e num° 2. timpani uno in sol e l'altro in do, ossia, rolandi.

28° Meccanismo di terza mano ossia duplisono.

29° Banda militare composta di gran cassa, piatta turco, cappello cinese ed altri pezzi pel meccanismo, onde agirsi il tutto con un solo pedale al piede destro.

— Secreta a molla di costruzione moderna di legname di noce ben stagionato, armato in ottone con borsini di pelle e registratura moderna con sue macchine al piede da potersi agire qualesiasi registro ed anche tutto, volendo.

Le n°19 porte, précédant l'ottavino basso la mention rayée de flauto traverso ottavo. De même le n°20 pour flauto traverso soprano id.

Le parti per quanto a ciascuna concerne promettono l'inviolabile
osservanza del contenuto nella medesima, a pena in caso contrario
d'esser tenute l'una verso l'altra a tutti i danni e spese, sott'obbligo
de' loro beni presenti e futuri, ed in quanto ai h^g fabbricieri
di quelli della fabbrica non altrimenti.

Dat. ut supra - alla presenza dei h^g D. Giuseppe Allavena
del h^g Vittorio e del h^g D. Felice Boyer del p^{re} h^g Antonio
amb^{te} della presente Città testimoni richiesti ed insieme alle Parti
sottoscritte.

Crispino de Agathis Fratelli

~~Cristoforo Agathis~~

Saverio Sindona

Can^{co} Paolo Fab^{ro} Filippo Maulandi & Fab^{ro}
S^{te} Saverio Sindona
Giuseppe Caracciolo Fab^{ro} Giovanni Fellegri Fab^{ro}
Paolo Giuseppe Allavena. Cust^{ro} P^{re} Felice Boyer Teste

Altra secreta pei contrabassi, rinforzi, et timpani.
Tastiera di ebano nero coi Diesis bianchi di avorio
di num° 52 tasti.

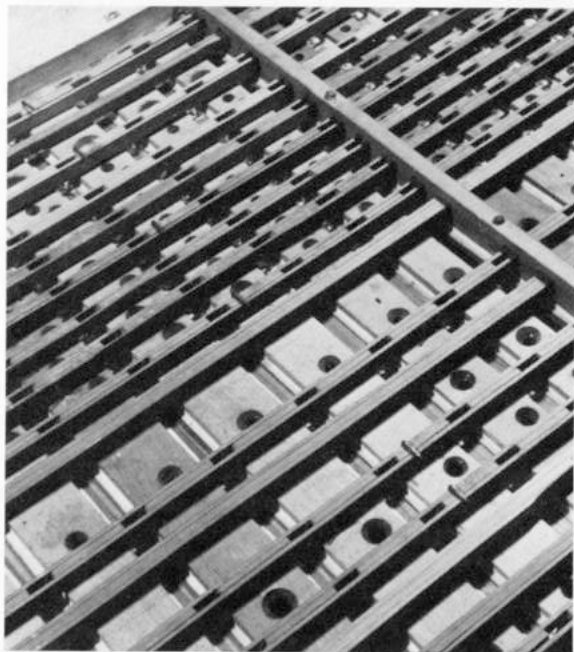
Pedali di num° diciannove pedali.

Mantici num° 4 proporzionati al la suda macchina
e doppiam° impellati.

Chiavagione per la registratura e riduzione di ferro,
condotti per la circolazione del vento, ed imboccatura
pei mantici.

2° — Si obbliga pure il d° Sig^r. Agati di fare la consegna a sue spese di d° organo in Nizza cioè al porto di Lìmpia, dandone l'opportuno avviso preventivam°, e dal d° porto fino a Sospello a spesa di qì fabbricieri, la qual consegna dovra aver luogo fra tutto il mese di Maggio 1843, nel quel tempo si recherà il pred° Sig^r. Agati in Sospello onde collocare nell' apposita cassa l'organo sud°.

Eper corrispettivo i Sigri. fabbricieri a nome della chiesa suddetta si obbligano di pagare per costo e valore di d° organo lire nuove piemonte sei mila nelle seguenti rate ed epoche, cioè, la prima rata sarà di lire seicento fra tutto il mese prossimo di Giugno da pagarsi in Genova alla persona che verrà dal Sig^r. Agati indicata. La 2da rata di lire due mila quattrocento all'epoca della montatura che verrà eseguita come sovra. La 3a di lire mille un'anno dopo la suda montatura, e lire mille d'anno in anno fino al totale finale pagamento previa pero collaudazione a spese de Sigri fabbricieri a nome della chiesa. Qta fabbriciera s'obbliga di preparare la cassa dell'organo, esibire un falegname, ferrajo, e mastro da mura al sud° Sig^r. Agati in occasione della montatura dell'organo, non che quei pochi legnami ed oggetti a tal uopo necessarii, e finalme di provvedere le cibarie ed allogio al sud° Sig^r. Agati e compagno pei quei giorni che verrà impiegando nella montatura dell'organo, e finalm° s'obbliga di cedere al sud° Sig^r. Agati tutte le canne che trovansi attualm° nel vecchio organo esistente in qta. chiesa. La presente fatta a doppio origi-



nale una ritirata dal pred° Sig^r. Agati e l'altra ritenuta delle fabbriciera avra il suo valore dopo l'ottenutane approvazione vescovile.

Le parti per quanto a caduna concerne promettono l'inviolabile osservanza del contenuto nella medesima, a pena in caso contrario d'esser tenute l'una verso l'altra a tutti i danni e spese, sott'obbligo de lore beni presenti e futuri, ed in quanto ai Sigri fabbricieri di quelli della fabbrica e non altrimenti.

Dat. ut supra alla presenza dei Sigri D. Giuseppe Allavena del Sig^r. Vittorio e del Sig^r. D. Felice Boyer del fu Sig^r. Antonio ambi della presente città testimoni richiesti ed insieme alle Parti sottoscritti.

Les paiements consignés dans les budgets paroissiaux de 1891 et 1892 sont respectivement de 1499,55 F et de 500 F, soit ainsi un total de 1999, 55 F, qui ne correspond à aucun des projets de Vittino (AP, L8). Vittino préférerait une réfection radicale : *l'orgue étant d'un ottimo autore, je serais sûr de réussir un travail digne de votre superbe église à l'entière satisfaction des commanditaires et des hommes de l'art* (lettre du 27 juillet 1890). Mais la Fabrique se montre plutôt regardante, et le facteur doit lui signifier que malgré le tassement du marché et la pression de la concurrence, *un artiste qui veut travailler en conscience et conserver sa réputation ne peut travailler à ce prix...* Vittino donne son dernier prix : 700 lire pour le premier projet, 1 000 lire pour le second, en précisant qu'il ne veut pas de chantier d'hiver, les ouvriers travaillant alors moins pour un salaire identique (lettre du 20 septembre 1890). Sans doute les Fabriciens se montrèrent-ils sensibles à ses arguments puisque le coût des travaux dépassa la somme prévue.

*Seo^{mo} L. Dario
Vittino Principe*

PROGETTO per le riparazioni e riforma... da eseguirsi all'organo della Chiesa Parrocchiale di S. Michele in Sospello (Francia).

Primo Progetto

- 1° - Smontare intiramente l'organo.
- 2° - Reparare i 4 mantici i quali sono assai in deperimento, e ridurli allo stato loro primitivo.
- 3° - Ripassare tutta parte mecanica dell'organo, cambiandovi tutti quei pezzi che venissero riconosciuti inservibili.
- 4° - Ripassare tutte le canne dell'organo sià di legno che di metallo, pulirle, intonarle, ed accordarle diligentemente.
- 5° - Riformare i due registri a lingua, fagotto bassi, e tromba soprani in 8 in modo da potersene servire, ciò che ora non si può fare.
- 6° - Cambiare il Piatto Turco della grand cassa o Bando militare in sorrugazione di quello rotto, come pure aggiungere i Campanelli che mancano al cappello Chinese.
- 7° - Mediante le suddescritte riparazioni l'organo resterà comme nuovo e potrà servire per lungo tempo.

Prezzo ristretto di talle lavoro L. 1000.

Il prezzo della machina o mantice alimentare comme dalla descrizione in ultima pagina e di lire 400.

Secondo progetto per la riforma radicale dell'organo, onde renderlo in ottava distesa, e potesene servire nell' accompagnamento della musica moderna.

1° - Formare in nuovo la secreta o somiere maggiore di scelto legno noce ben stagionato, formata a vento con doppia pelle alle valvole con elastici in ottone formati con viti, borsellini in pelle con punte in ottone, dell' estensione di tasti 6' dal Do basso al Do acuto in ottava distesa.

2° - Formare in nuovo una machina o mantice alimentatore (si vedo il disegno e descrizione in ultima pagina) ed impellare in nuovo due dei mantici ora esistenti.

3° - Formare in nuovo la tastiera elegante e comoda come quella d'un Pianoforte coi naturali in osso di 1ma qualità, ed i diesis in ebano, della porta di tasti 6' cioè 5 ottave in disteso.

4° - Formare in nuovo la pedaliera di scelto legno duro, montata a perni, sistema francese, con 17 pedali per la basseria e vari pedolini per le sortite dei registri e combinazioni di effetto.

5° - Aggiunta di due registri nuovi ai pedali, cioè Bombarde in 16 piedi, canne a lingua col tubo di legno e Bassi d'Armonia 8 piedi, per aumentare la forza dell'organo.

6° - Tutti i registri segnati colla croce in rosso, saranno formati in nuovo.

7° - Il numero delle canne che si aggiungeranno nell' organo trà i registri nuovi ed i 9 tasti aggiunta sarebbe di circa 500.

8° - I suddescritti lavori verranno eseguiti con tutta diligenza ed assogettati alla collaudazione di qualunque perito nell'arte venga richiesto della Veneranda Adminisn^e, colla guarentizia da ogni difetto di costruzione.

Nota dei registri ad'organo compiuto

	1 Tromba bassi in 8	N° delle canne	24
	2 Tromba soprani in 8		37
X	3 Violoncello bassi in 8		24
X	4 Violoncello s. in 8		37
X	5 Clarino bassi in 4		24
X	6 Corno inglese s. in 16		37
X	7 Oboe soprani in 8		37
	8 Corno bassetto s.		37
	9 Flauto traverso s.		37
	10 Flauto in 8va s.		37
	11 Ottavino s.		37
	12 Biola bassi		24
X	13 Violino s. a freno s.		37
X	14 Voce flebile a freno s.		37
	15 Campanelli s.		25
	16 Terza mano s.		"
X	17 Bombarde in 16 ai pedali		12
	18 Principale bassi in 16		12
X	19 Principale soprani in 16		"
	20 Principale bassi in 8		24
	21 Principale soprani in 8		24
	22 Principale s. 2da in 8		37
	23 Ottava bassi		24
	24 Ottava soprani		37
X	25 Duodecima bassi		24
X	26 Dudodecima soprani		37
	27 Decima quinta		61
	28 Decima nona		61
	29 Ripieni due uniti		122
	30 Ripieni tre uniti		183
	31 Unione dei pedali e tastiera		"
	32 Contrabassi in ottone		24
X	33 Bassi d'Armonia in 8		12
	34 Banda militare con rollante		4
	35 Piatto turco e cappello cinese		
	Totale generale del canne dell'organo n°1239		
	Prezzo ristretto della riforma radicale £ 3800.		



PROGETTO per la riforma o prolungamento alla secreta...

1° - Formare una secreta in tutto conforme a quella già esistente, che contenga sei tasti negli acuti E.F.#.G.#.A., per rendere l'organo in ottava distesa, si aggiungeranno pure tutte le canne che mancano per i 4 diesis C#. D#. F#. G#, trasportando tutte le altre.

2° - Formare in nuovo la tastiera elegante come quella d'un Pianoforte in osso bianco coi diesis in ebano, della portata di tasti 58, in ottava distesa.

3° - Formare in nuovo la pedaliera, con 12 pedali in ottava distesa per i Contrabassi, e vari pedalini per le sortite e combinazioni dei registri.

4° - Aggiungere il registro Principale soprani in 16, per rendere più maestoso e completo il Ripieno, essendo questo un registro quasi indispensabile.

5° - Il numero delle canne che si aggiungeranno in questa così detta riforma è di circa duecento, le quali canne saranno formate dello stesso metallo di quelle ora esistenti, affinché abbiano lo stesso timbro di voce.

Il prezzo ristretto della suddescritta riforma è di L. 500.

Centallo 5 Giugno 1891.

Vittino Francesco

TABLEAU RECAPITULATIF

Projet anonyme
54 notes

Principale 16 basso
Principale 16 soprano
Principale 8 basso
Principale 8 soprano
Principale 8 rinforzo
7 rangs de Ripieno

Contrabassi et Rinforzi
Cornetti II
()
()
Flauto in 8 va basso
Flauto in 8 va soprano
Voce angelica soprano

Registri da apporsi a piacere

le X indique les registres qui ne sont pas "de grande nécessité".

Corni in tuba dolce
Trombe basse reali
Trombe soprane
X Corno bassetti bassi
X Corno inglese soprani
X Corno chinese soprani
Viola bassi
Clarone bassi
X Ottavino basso
X Flautoletto soprano
X Campanelli
Banda militare

Devis de Nicomède Agati
52 notes.

Principale 16 basso.
()
Principale 8 basso.
Principale 8 soprano.
Principale di rinforzo.
Ottava bassa et soprana
6 rangs de Ripieno.
Contrabassi et Rinforzi.
Cornette III.
Cornettino nazaldo.
Sesquialtera bassa.
Flauto in 8 va basso.
Flauto in 8 va soprano.
Voce angelica soprano.

Corni in tuba dolce.
Trombe basse.
Trombe soprani.
()
()
()
Viola basso.
Clarone basso.
Ottavino basso.
Flautoletto soprano.
Cariglione.
Banda militare.

TRAVAUX DE FRANCESCO VITTINO

58 notes

AJOUTS

Principale 16 soprani
Duodecima bassi et soprani
Oboe
Voce flebile
Viola 8 soprani

SUPPRESSION

Cornettino nazaldo
Sesquialtera bassa

CHANGEMENT D'APPELLATION

Corni dolce ____ Corno bassetto
Vox angelica ____ Fluta

AJOUTS NON REALISES

Violoncello bassi in 8
Violoncello soprani in 8
Clarino bassi in 8
Corno inglese soprani in 16
Violino a freno soprani

Les *Bassi d'Armonia* in 8, prévus en complément n'ont pas remplacé les *rinforzi* d'Agati.

Ni le projet anonyme, que nous attribuons à Agati, ni le devis d'Agati, ni les projets de Francesco Vittino ne parlent de la *Voce Umana* dont les tuyaux sont incontestablement de la main d'Agati.

L'absence de *Corno Inglese* étonne. Ce jeu devait équilibrer dans les soprani le clarone des bassi. Le projet anonyme le range parmi les registres qui ne sont pas de *gran necessità*. Vittino le recommande, sans effet, en 1890.

PROJET DE VITTINO, 1912

*Progetto di pulitura, riparazione
ed accordatura dell'organo della Chiesa
Parrocchiale di Sospello*

- 1 — Smontatura dell'organo.
- 2 — Riparazioni dei mantici, somieri, canne in legno.
- 3 — Ripassatura di tutta la meccanica.
- 4 — Pulitura generale.
- 5 — Applicazione dei freni armonici in ottone alle viole per ottenere da queste maggior forza et stabilità di intonazione ed accordatura.
- 6 — Sostituzione e riparazione delle canne danneggiate dai topi.
- 7 — Intonazione ed accordatura generale.

Questi lavori saranno fatti con cura minuziosa in modo da consegnare al collaudo lo strumento funzionante ottinamente in ogni più piccola parte.

La spesa à di £ 700 (settecento) tutto compreso, cioè : viaggi, trasporto, dogana, vitto ed allogio.

Resterebbe a solo carico della S.V. Red' la spesa pel levamantice durante l'accordatura.

Centalo 22 Maggio 1912.

Per la Ditta.

Francesco Vegezzi Bossi

De Nicomède Agati à Jean-François Muno

1859

Vincenzo Ceresio, *organaro*, qui travaille la même année sur l'orgue de La Brigue pour 160 lires, reçoit 15 lires de la Fabrique de Sospel (AP, L8).

1870

Frais de réparation à l'orgue 127, 20 F (ibid.).

1876

Réparation de l'orgue 172, 90 F (ibid.).

1891

Réparations aux orgues (Vittino) 1499, 55 F (ibid.).

1892

Id. 500 F (ibid.).

1912

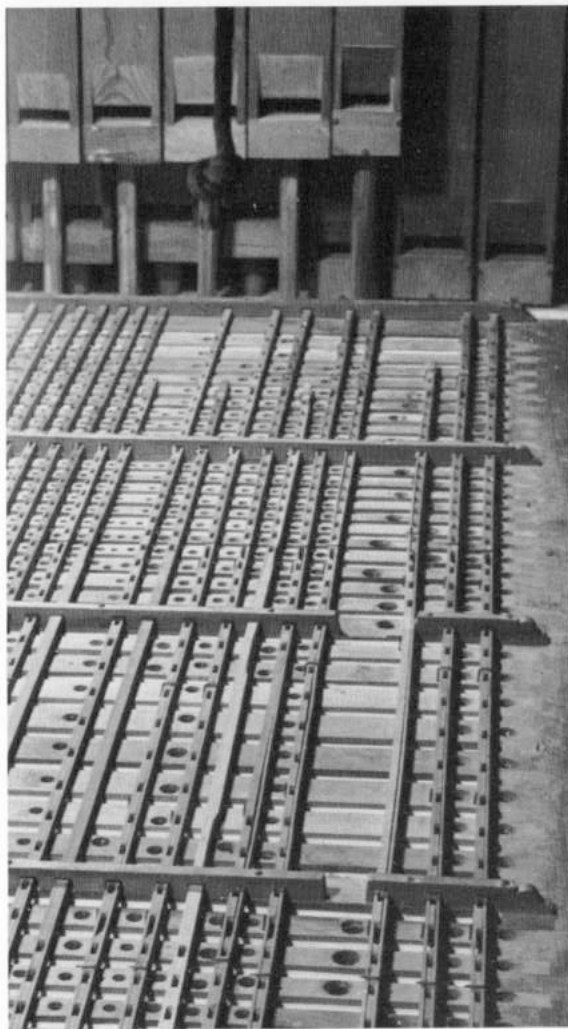
Réparation par Francesco Vittino.

1937

Travaux de Jean Kaut (dont l'orgue de Villefranche avait gardé le fâcheux souvenir).

1962

Pose d'un ventilateur électrique et "relevage complet" par Norbert Emkeyes, à qui l'on doit sans doute le revêtement de contreplaqué du panneau de tirage de jeux — aux inscriptions erronées — déposé par Jean-François Muno. Facture : 4660 F.



Le sommier à ressorts d'Agati
(JFM).

Cette restauration a été conduite à bonne fin grâce à l'aide de nos compagnons Laurent Grasse, Daniel Rey, Francis Ferreaux.

I - Le sommier

En-dehors de l'ajout d'un petit sommier complémentaire de 6 notes, Vittino n'a pas modifié en profondeur le sommier d'Agati. Il faut noter l'apport d'une contre-chape que Vittino a dû plaquer sur la chape gravée de façade d'Agati.

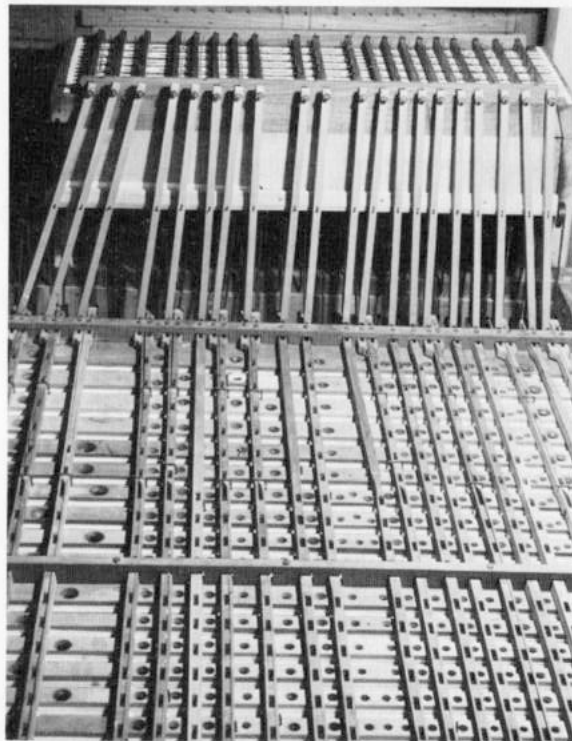
Bien que partiels, les travaux complémentaires sur les sommiers ont été importants. Le sommier des dessus de Vittino, le sommier de la contrabassa de pédale ont été transportés et restaurés en atelier.

Le grand sommier manuel d'Agati a été restauré sur place. Les valvolines étaient encombrées de nombreuses traces de séjour des rats et il était inconcevable de ne pas les atteindre pour un brossage efficace, à défaut de les repeausser entièrement. Cette opération était néanmoins souhaitable, d'autant que les boursettes ne sont pas très saines - 10% d'entre elles ont dû être refaites, ce qui est un minimum. Les grandes soupapes ont été redressées puis regarnies de double peau blanche. Toutes les garnitures de grille et de laye ont été refaites à neuf. L'ensemble de cette opération, délicate, a été pratiquée à l'intérieur même de l'instrument, sommier dressé. La fin de l'été 1988 a permis de réunir les conditions climatiques indispensables à ce travail.

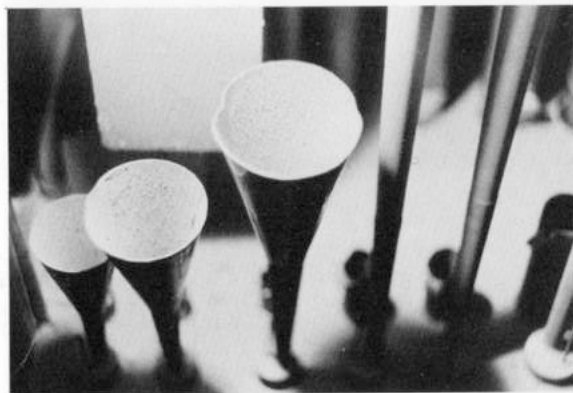
Sommier de Vittino, 58 notes	C.C#D.D#E.F.F#...	A .A#B .C.C#.	D .D#E .F.F#...D#	Sommier complémentaire E.F.F#G.G#A.
Sommier d'Agati, 52 notes	C.D .E.F .G.A.A#...	C#D .D#E.F	F#G .G#A.A#...G	

Pour sa nouvelle étendue de 58 notes (du premier do au 5^e la) Vittino a utilisé le sommier d'Agati de 52 notes (du premier do au 5^e sol, avec première octave courte) dont il a nécessairement déplacé la coupure.

Entre le 3^e fa et le 3^e fa dièse pour Agati, elle se situe désormais entre le 3^e do dièse et le 3^e ré. Les 3^e Ré, ré dièse, mi, fa de Vittino situés dans les dessus appartenaient à la basse d'Agati. C'est ainsi que cette particularité nous a obligé à évincer les 4 derniers corps de basses de clavier d'Agati lors de la reconstitution de ce jeu. Parallèlement, il a fallu construire les 4 basses de l'octave courte qui ne pouvaient exister chez Agati.



Le sommier complémentaire de Vittino (JFM).



Principale 8 **En façade, d'Agati** du premier do au la $\sharp 4$ - soit **43 tuyaux** 4 premiers dièses en bois sur sommier indépendant du si 4 au la 5 **cinq tuyaux d'Agati**, 6 *tuyaux de Vittino*.

Hautbois 8 (soprani) 32 tuyaux - **23 tuyaux d'anche de Vittino** et 9 tuyaux de fonds.

Tromba 8 (bassi, soprani) 9 basses *de Vittino* (pieds, anches, noyaux) avec corps neufs en fer blanc. **43 tuyaux d'Agati**, 6 *dessus de Vittino*.

Le hautbois de Vittino avant restauration (JFM).

Due di ripieno (29 et 33) 29 : 31 *tuyaux de Vittino*,
27 **tuyaux d'Agati**
33 : 52 **tuyaux d'Agati**,
6 *tuyaux de Vittino*.

26^e 43 **tuyaux d'Agati**,
15 *tuyaux de Vittino*.

Flagioletto (soprani) 26 **tuyaux d'Agati**,
6 *tuyaux de Vittino*.

22^e (bassi) 20 **tuyaux d'Agati**,
33 *tuyaux de Vittino*
25 **tuyaux d'Agati**,
33 *tuyaux de Vittino*

19^e 29 **tuyaux d'Agati**,
29 *tuyaux de Vittino*.

15^e 34 **tuyaux d'Agati**,
23 *tuyaux de Vittino*, 1 neuf.

Cornetto 3 file 2 2/3 : 26 **tuyaux d'Agati**,
6 *tuyaux de Vittino*.
2 : 18 **tuyaux d'Agati**
(de ré 3 à sol 4) puis
reprise de Vittino
(14 tuyaux).
1 3/5 : 20 **tuyaux d'Agati**,
de ré 3 à la 4.

12^e 58 *tuyaux de Vittino*
dont 5 basses de zinc.

Fluta 8 (soprani) 4 *premiers tuyaux de Vittino*
(ré 3, ré dièse 3, mi 3, fa 3)
22 **tuyaux d'Agati**,
6 *dessus de Vittino*. Devrait être
une voce angelica d'Agati.

Flauto in ottava
(Bassi, soprani)

Jeu intact d'Agati,
6 dessus de Vittino.

Ottava

*9 basses de zinc de Vittino,
7 tuyaux d'étain de Vittino -
(1 la + 6 dessus)
et 42 tuyaux d'Agati.*

Voce umana

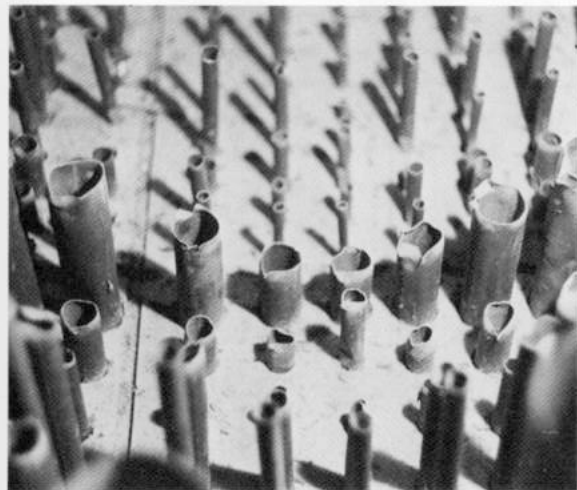
22 tuyaux d'Agati,
*10 tuyaux de Vittino
dont ré 3, ré dièse 3, mi 3, fa 3
(cf. ancienne coupure).*

Voce flebile

*32 tuyaux de Vittino
dont les 10 premiers en zinc -
freins harmoniques.*

Ottava seconda
(bassi)

*14 tuyaux de do 2 à do dièse 3
de Vittino.*



Principale
8 secondo
(soprani)

26 tuyaux d'Agati,

6 tuyaux de Vittino.

Viola 4 (bassi)

22 tuyaux d'Agati,
4 premiers dièses de Vittino.

Corso bassetto
16 (soprani)

*4 premiers tuyaux en zinc
de Vittino (cf. ancienne coupure)*
22 tuyaux d'Agati,
6 dessus de Vittino.

Viola 8 (soprani)

*32 tuyaux de Vittino
dont les 10 premiers de zinc -
freins harmoniques.*

Ottavino (bassi)

22 tuyaux d'Agati,
4 premiers dièses de Vittino.

Principale 16

Commence au do 2 -
9 tuyaux de bois d'Agati
sur sommier indépendant -
5 tuyaux de bois (d'Agati)
sur le grand sommier, 32 dessus
de métal dont les 10 premiers
de zinc - *tuyaux de métal
de Vittino.*

Clarone bassi

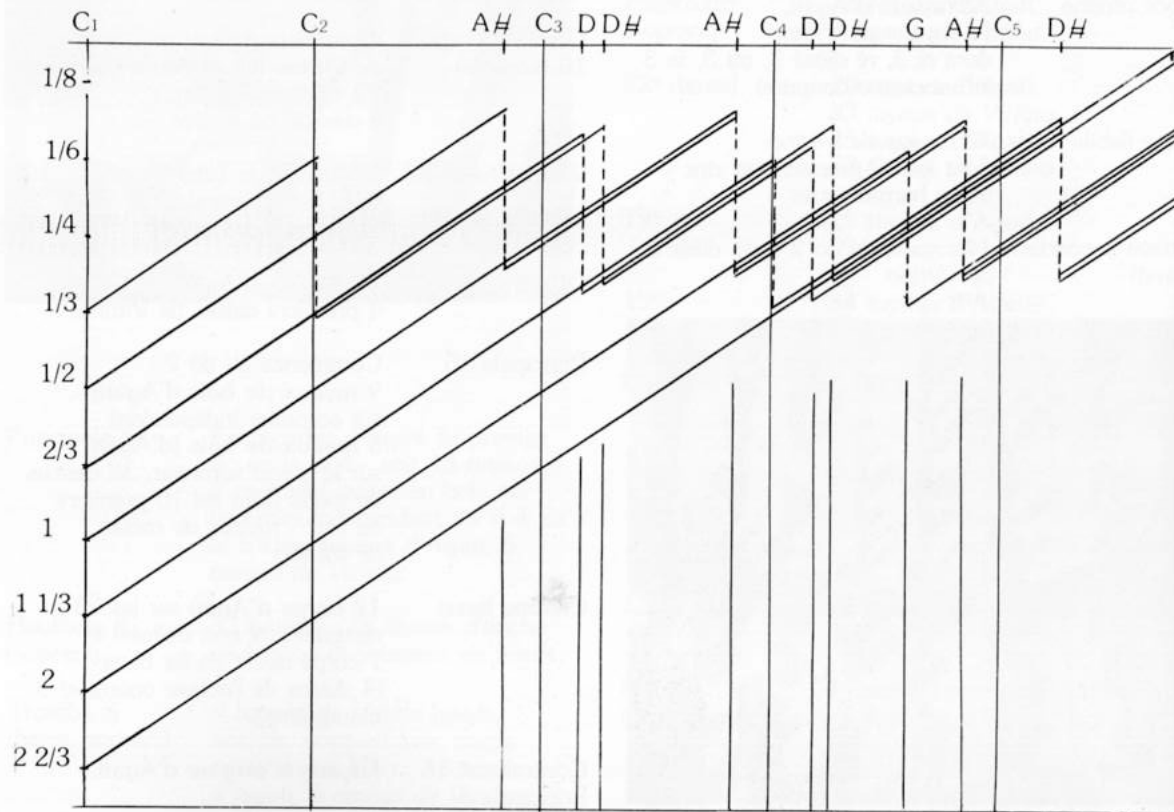
19 corps d'Agati sur les 23
récupérés (4 non utilisés) et
7 corps neufs en fer blanc
(4 dièses de l'octave courte et 3
manquants).

Contrabassi 16
Principale 8

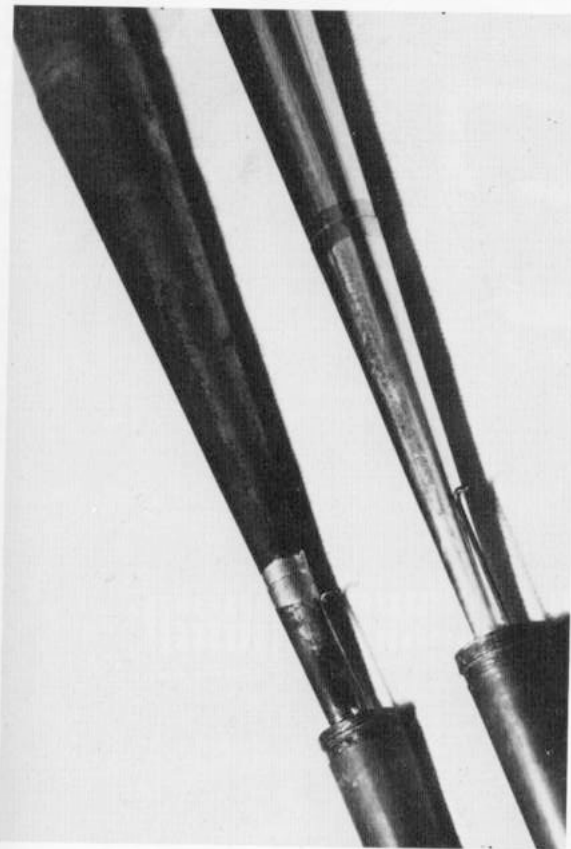
Tuyaux d'origine d'Agati.

Détail de la tuyauterie avant
restauration : jeux de fonds
(JFM).

Disposition du ripieno
 Croquis de Jean-François Muno



L'appellation moderne de *fagotto* cachait une étiquette ancienne de Vittino qui avait globalement maintenu la *tromba* en fer blanc d'Agati (1). L'intervention de Vittino se limite à la transformation des 9 premières



res basses : apport des 4 dièses de l'octave courte, remplacement des corps de fer blanc d'Agati (longueur réelle) par des corps raccourcis en zinc sur les notes d'origine Do 1, Ré 1, Mi 1, Fa 1, Sol 1. Cette nouvelle basse acoustique a été montée sur des noyaux et anches de Vittino selon une technique personnelle (anches profondes et étroites directement soudées sur le noyau).

Pour rééquilibrer l'instrument, le devis proposait la restitution des corps réels pour cette basse d'autant que subsistait sur la tribune 2 corps de fer blanc d'origine (Do 1 et Ré 1).

Très intéressante musicalement, cette initiative n'est peut être pas parfaite dans l'absolu. En effet, aujourd'hui, nous retrouvons 9 corps en copie d'Agati montés sur 9 noyaux de Vittino.

Une démarche du même genre a permis de restituer la basse de *clarone*, ce qui nous a paru indispensable pour l'instrument. Le résultat en harmonie actuel parle nettement en faveur de cette idée. En effet, le jeu d'Agati a été entièrement remplacé par un hautbois de 4 pieds de Vittino, de facture médiocre avec des pointes de fer blanc et des corps en métal très pauvre. Ici, il suffisait donc de ressouder sur les noyaux disponibles les corps d'Agati selon leur longueur. Les 4 dièses de l'octave courte ont nécessairement été construits à neuf et les 4 derniers corps n'ont pu retrouver place après le déplacement de la coupure - les 3èmes Ré, Ré dièse, Mi, Fa appartiennent désormais aux dessus.

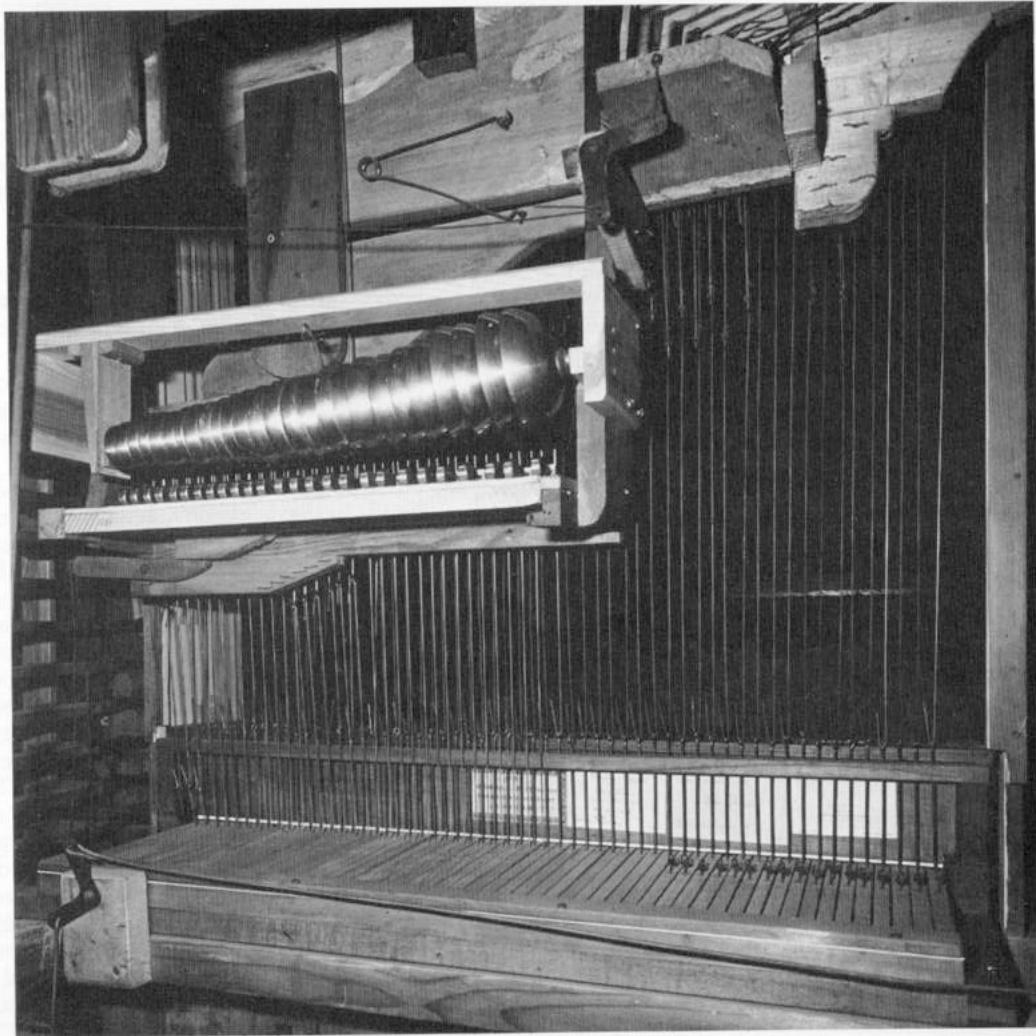
Le hautbois de 8 de Vittino en étain et à demi corps, remplace à coup sûr, un dessus de cor anglais d'Agati. Mais, dans le souci de conserver l'empreinte de Vittino dans cet instrument, il n'a pas été jugé opportun d'évincer ce jeu de facture très convenable bien qu'un dessus de 16 pieds soit primordial dans cet instrument - cor anglais (le plus souvent) ou, bien mieux encore, un dessus de bombarde.

(1) Mais l'appellation de *fagotto* se trouve dans le devis d'Agati.

Corps de claron :
à gauche, corps d'Agati,
à droite, corps reconstitué
(JFM)

La reconstitution de corps en fer blanc, première en France à notre connaissance avec la reconstitution de jeux d'anches de Barjols (v. Bibliographie XII) nécessite l'usage d'une cintrouse - d'où le travail par portions de tuyaux. Le métal doit être roulé et non battu.

Les campanelli d'Agati. Sur le revers du fronton du clavier, les étiquettes d'Agati, de Vittino 1891 puis 1912, et de Jean Kaut (MG).



Campanelli Soprani
Clarone Bassi
Oboe Soprani

Principale Bassi 16
Principale Bassi 8
Principale Soprani 16
Principale Soprani 8
Ottava Bassi 4
Ottava Soprani 4
Duodecima 2 2/3
Decimanona 1 1/3
Vigesimaseconda 1
Vigesimasesta 2/3
Ripieni due
Vigesima seconda Bassi 1
Unione dei pedali
Decimaquinta 2
Tromba Bassi 8
Tromba Soprani 8
Contrabassi 16-8

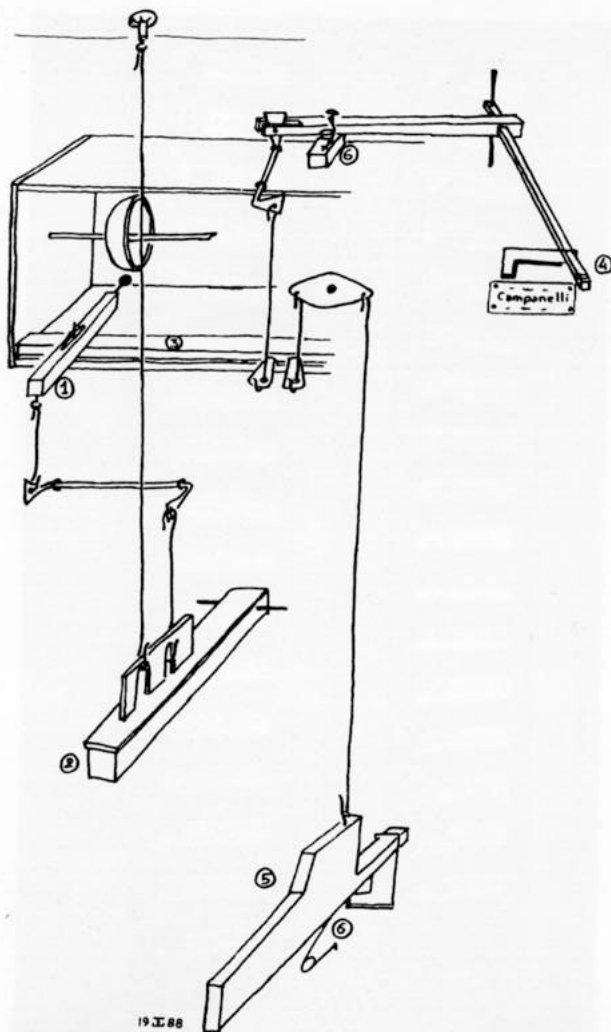
Flauto Ottava Bassi 2
Viola Soprani 8
Voce flebile Soprani 8
Viola Bassi 4
Principale Soprani 8
Ottava seconda Bassi 4
Fluta Soprani 8
Corno Bassetto Soprani 16
Flauto in Ottava Bassi 4
Flauto in Ottava Soprani 4
Voce Umana Soprani
Cornetto Soprani
Flagioletto Soprani 1/2
Terza mano

= Pédalier de 19 touches :

- 17 notes de Contrabassi (de do 1 à mi 2), reprise à partir de do 2.
- 2 touches supplémentaires : appel flagioletto soprani, terza mano.
- 3 pédales.

Tromba Tromba Campanelli
bassi bassi

Percussions tiratutto
tira ripieno



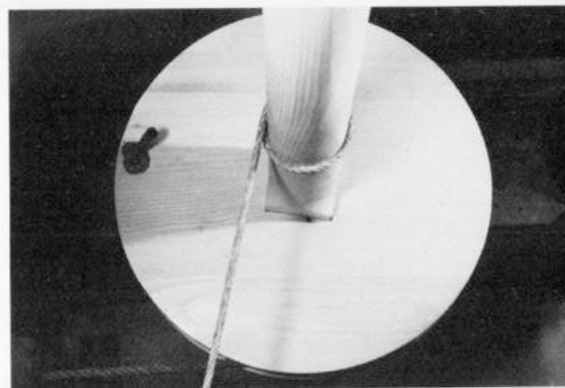
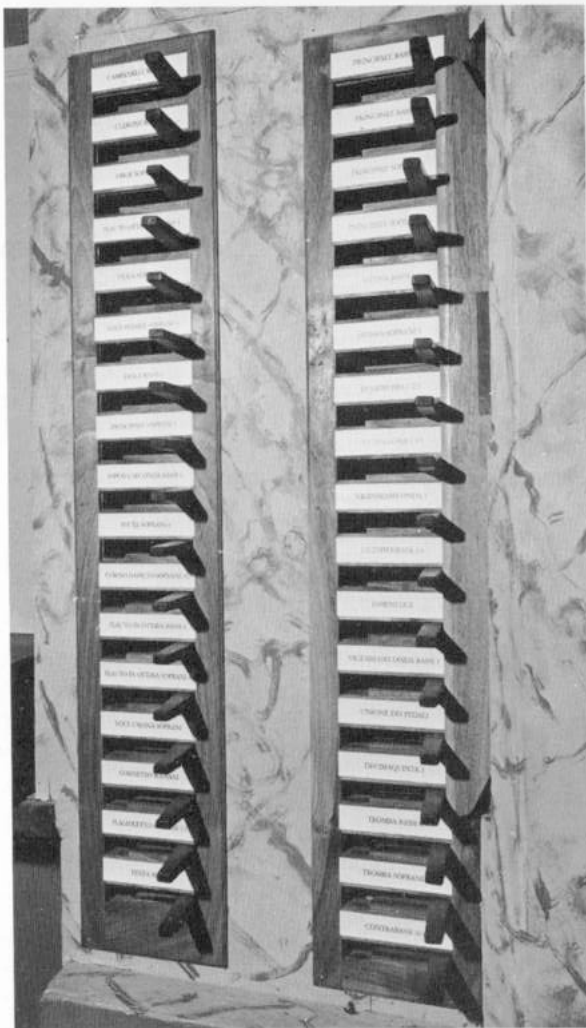
Le marteau -1- ne peut être actionné par la touche du clavier -2- que lorsque la barre -3- est en position haute. Pour ceci, l'organiste enclenche le jeu -4- ou actionne la pédale -5-. Les ressorts -6- ramènent l'ensemble à la position d'origine.

Ce schéma établi d'après la mécanique de l'orgue Serassi de Tende (restauration Yves Cabourdin 1988) a servi de modèle pour la restitution du jeu de campanelli à Sospel dont seuls les timbres avaient été conservés.

Dessin Jean-Loup Fontana.

Les panneaux de tirage de jeu posés par Jean-François Muno recouvrent, tout en les conservant précieusement, les étiquettes de Vittino. La console de Sospel a manqué de peu d'être parée de commandes de registre à lampes témoins proposées en 1962 par un organier de progrès recommandé par un "organiste" amateur local (AP, 03) (JFM).

Un des quatre rouets reconstitués (JFM).



Ordre des registres sur le sommier
(depuis la façade)

Principale 8 bassi, Principale 8 soprani
Oboe 8 soprani
Tromba 8 bassi, Tromba 8 soprani
Due di ripieno
Vigesimasesta
Flagioletto soprani, Vigesimaseconda bassi
Vigesimaseconda
Decimanona
Decimaquinta
Cornetto 3 file
Duodecima
Fluta 8
Flauto in ottava bassi, flauto in ottava soprani
Ottava soprani
Voce umana, ottava bassi
Voce flebile soprani, Ottava seconda bassi
Principale secondo soprani, Viola 4 bassi
Corno basseto soprani
Viola 8 soprani, Ottavino bassi
Clarone bassi, Principale 16 bassi, soprani

LES BUFFETS DE LA REVOLUTION

Michel FOUSSARD

Réponse à la lettre du 8 Prairial du Bureau des domaines nationaux.

Sospello le 17 Prairial an 4^e Repub^e

Alberti Ajoint Municipal de la Commune de Sospello, chef lieu de canton, aux Citoyens administrateurs du Département des Alpes-Maritimes.

J'ai reçu hier votre lettre en date du huit courant mois concernant la vente ordonnée par le ministre des Finances de tous les buffets d'orgues appartenant à la République, sous l'exception de ceux qui permettront par leur travail, et leur perfection, mériter d'être conservés, et d'en dresser un état descriptif, afin que le ministre puisse confirmer cette réserve, et en informer, s'il y a lieu la Commission temporaire des arts. Soyez persuadés, que je ne suis pas à même de faire procéder à l'ordonné état descriptif à cause, que d'après avoir pry tous les reinseignements nécessaires soit dans cette commune soit dans celles de mon arrondissement, il m'a résulté, qu'il n'existe dans aucune des dictes Communes ainsi que dans la mienne aucun buffet d'orgues appartenant à la République.

Salut et Fraternité
(AM.D47)

La lettre d'Alberti laisse rêveur : si les archives ne donnaient par ailleurs le salaire des organistes au moins dès 1753, nous en pourrions déduire qu'il n'existait pas d'orgue à Sospel en l'an IV ! Opportune leçon de prudence, particulièrement lorsqu'il s'agit d'interpréter les documents, souvent parcellaires, d'une époque troublée. Nous pourrions ainsi nous interroger par exemple, sur les inventaires d'orgues établis alors dans la ville de Nice. Au demeurant, l'Adjoint municipal dit vrai : l'église Saint-Michel, vendue aux enchères à Menton le 21 Florial an III appartenait au sieur Philippe Reparator et à l'avocat Cairaschi, lesquels, plus tard, en firent rétrocession à la Fabrique (v. Bibliographie VIII).

N'accusons d'ailleurs pas la République de tous les maux : les buffets d'orgue, pas plus que les instruments dans leur partie proprement musicale ne sont arbitrairement condamnés. Norbert Dufourcq cite la réponse du ministre des finances, Duhamel, précisant à un administrateur de la Drôme qui l'interrogeait, l'opinion du Gouvernement :

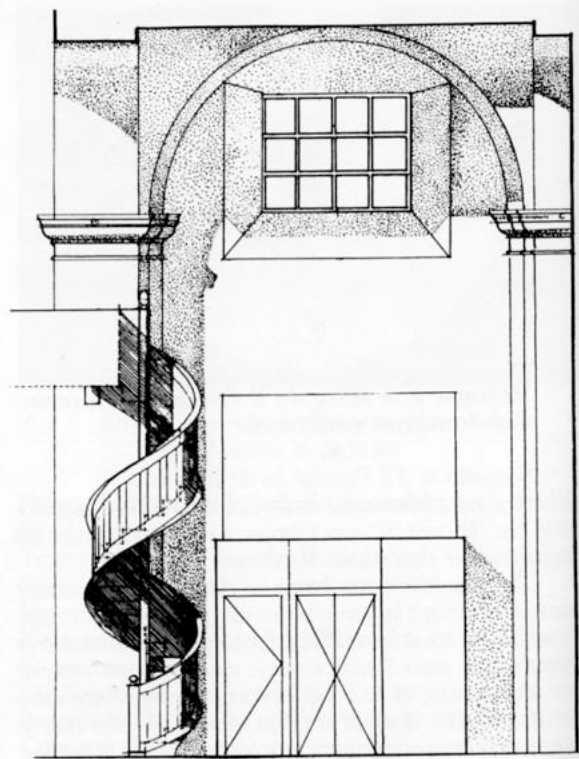
« C'est dans son ensemble, citoyens, qu'il faut considérer cet instrument pour déterminer si la gloire des arts exige qu'il soit réservé... lorsque la bonté des tuyaux, une belle qualité de son s'y trouvent réunies, vous ne devez pas hésiter à le conserver quand bien même la boiserie qui le renferme n'aurait rien de remarquable par sa sculpture, puisqu'il doit être l'objet d'utilité publique d'autant plus avantageux qu'il facilitera les moyens de perfectionner cet art sublime qui a tant de pouvoir sur l'âme et qui doit faire partie de l'éducation républicaine... » (v. Bibliographie IX)

LES ORGANISTES DE SAINT-MICHEL

Michel FOUSSARD

Alberti (bibliographie I) donne la première indication jusqu'ici relevée de la vie musicale paroissiale : *Avanti le ultime guerre stipendiava un Maestro di Musica, e li 20 di Dicembre 1654 ne accordo uno per lire 500 annue*. L'organiste Dominique Cotta reçoit 100 lire en 1753 (AM, D6). En 1786, l'âge ne lui permet plus d'exercer son office et, après diverses recherches, la commune arrête son choix sur le Père Giovanni Battista, de la province de Gênes, qui logera dans le couvent de sa congrégation à Sospel et recevra un salaire annuel de 70 lire (AM, D 73). En 1806, la comptabilité de la Fabrique porte 100 lire pour le salaire de l'organiste Pietro Borriglione. Le souffleur est Ignace Raibaut. Nous perdons la trace de Pietro Borriglione en 1808. Le 29 juin 1806, à l'occasion d'un remplacement, apparaît la première mention de Hyacinthe Alberteri qui va connaître une carrière d'une heureuse longévité. Le 22 juillet 1824, la Fabrique l'engage et précise clairement ses obligations. Dès 1826, Alberteri donne sa démission, qu'il doit reprendre peu après, puisque le 16 août 1828 il jette une nouvelle démission ! Les tensions s'apaisent en 1832. L'organiste reconnaît ses torts et promet d'être assidu. Quelques années plus tard son salaire passe de 72 à 100 lire ; celui du souffleur s'établit à 20 lire : longtemps Ignace Raibaud, fossoyeur qui reçoit, en 1810, 50 F *en sa qualité de Corbeau*, remplit cette charge. A la fin de l'année 1842, Alberteri porte un différend financier avec la Fabrique devant l'Intendance générale de Nice qui demande copie de l'accord finalement conclu entre les deux parties (AM, P2). Un nouveau nom apparaît aux soufflets en 1858 : G. Battista Macari. En 1860, Hyacinthe Alberteri reçoit un salaire de 145 lire (28 lire pour le souffleur). Les comp-

L'escalier de la tribune projet J.C. Yarmola, exécution Pierre Colas, entreprise Robin, Avon.



tes de la paroisse pour 1870, portent 50 F, *pour les 6 mois de subvention à Mr Alberteri*. D'après le chanoine Galléan, l'attachant et assurément talentueux organiste quitta la tribune de l'orgue à l'âge de 87 ans, sa pension annuelle s'élevant à 100 francs. D'après le recensement de 1838, Giacinto habitait le quartier Colla. Agé de 50 ans, propriétaire, il avait une femme de 44 ans, Giuseppina, une fille de 14 ans, Filippina et deux garçons : Francesco, 11 ans et Luigi, 8 ans.



Aujourd'hui, 22 Juillet 1824, dans la ville de Sospel. Messieurs les Fabriciens de la paroisse Saint-Michel Archange se sont réunis, après l'avis habituel, dans le local de leurs assemblées ; ils ont décidé que pour la plus grande gloire du Très Haut on jouerait de l'orgue existant dans la dite paroisse, et, à l'unanimité ils ont confié cet office à M^r Hyacinthe. Alberteri, organiste, avec les obligations suivantes que l'on consigne ici par écrit, afin qu'à l'avenir cet office ne donne lieu à aucun différend entre cette Fabrique et le susdit M^r Alberteri, de la présente ville et y habitant.

1° - Il sera tenu à jouer de l'orgue tous les dimanches et aux fêtes commandées par la Sainte Eglise, par notre très auguste souverain, ou par l'administration municipale de la présente ville, sauf toutefois le 1^{er}, 2^d, 3^e et 5^e dimanche de Carême.

2° - (Il sera tenu de jouer) Pour la vigile de la fête du Corpus Domini, le soir, et ensuite pendant l'octave matin et soir.

3° - Dans l'octave des fidèles défunts, le soir.

4° - Dans l'octave ou neuvaine de l'Esprit Saint, le soir.

5° - Pendant la neuvaine du Très Saint Noël, le soir.

6° - Pour l'arrivée de quelque supérieur ecclésiastique ou d'un prince séculier.

7° - Lorsque dans l'église il y aura la musique (orchestre), l'organiste y participera s'il en est requis, et non autrement.

8° - Pour les fêtes qui se feront aux frais d'une société privée ou de toute autre personne, l'organiste pourra percevoir la rétribution congrue qu'il estimera opportune.

9° - Pour compenser les obligations ci-dessus, Messieurs les Fabriciens accorderont au susdit organiste à titre de rétribution la somme de 72 lire par an payable de 4 en 4 mois échus.

A cet effet, le dit M^r Hyacinthe Alberteri, ayant été appelé et a qui on a lu le texte ci-dessus, étant ici présent, stipulant et acceptant, a accepté en toutes ses parties le présent "cahier des charges", et s'engage à l'exécuter ; et il a signé avec Messieurs les Fabriciens.

Donné comme ci-dessus.
P. Botton, Archiprêtre.
Contes, fab.
Cauvain, fabricien et caissier.
Truchi Louis.
Hyacinthe Alberteri, acceptant.
Pte (prêtre ?) Frezza, fab. et secrétaire.
(traduction de Charles-Alexandre Fighiera)

Réunion du dimanche 24 août 1828.

Le Conseil de Fabrique s'est réuni aujourd'hui à 4 heures de l'après-midi, après les Vêpres, dans la présente maison paroissiale, à la suite d'un avis verbal donné par M^r l'Archiprêtre Curé, président du Conseil de Fabrique et des Marguilliers. A cette réunion étaient présents tous les membres, c'est-à-dire M. l'avocat Eusèbe Bergondi, Cairaschi et Pellegrini. M. le Trésorier Bergondi a avisé le Conseil que M. l'organiste Alberteri, le 16 du courant mois, se serait démis de son emploi, ayant apporté les clefs après avoir déclaré aux massiers Jacques Sicart et Donat Auda qu'il renonçait à jouer de l'orgue.

(1) "Palini" : mot à mot boulettes. Peut être des plombs pour la chasse, sens possible et ici vraisemblable.

Le Conseil, à l'avenir, a accepté et accepte de bon gré cette démission, considérant surtout que le dit M. Alberteri a déjà à plusieurs autres reprises demandé aux Conseils de Marguilliers passés son licenciement car il voulait et prétendait que son traitement annuel qui est de 72 lire soit porté au moins à 100 lire ; l'ancien Conseil de Fabrique et l'actuel encore plus avaient refusé cette demande, soit parce que l'église se trouve dans la situation de devoir diminuer les traitements au lieu de les augmenter, — ainsi qu'elle l'a fait pour les massiers —, soit parce que le dit M. Alberteri ne sait pas suffisamment jouer de l'orgue, ne sachant aucun accompagnement, et, par ailleurs, il a mérité les reproches de ce Conseil de Fabrique pour avoir, le 13 du courant mois, mis hors de ton l'orgue, car les Administrateurs avaient refusé de lui augmenter son traitement et de lui payer 20 lire pour un prétendu dépoussiérage des tuyaux de l'orgue, le jour où on célébrait les saints martyrs Hippolyte et Abscense ; ce jour là Messieurs les dilettanti faisaient de la musique et furent obligés de faire cesser l'orgue qui était en dissonance, pour continuer la musique, car, à défaut ils n'auraient pu jouer. Et comme MM. les musiciens se plaignirent de cette façon de faire de M. Alberteri auprès de MM. les Fabriciens ceux-ci lui ayant fait des reproches, cela fut le motif que ce dernier, par dépit, se licencia. Ce licenciement, MM. les Fabriciens l'ont accepté de bon gré, considérant surtout que le dit M. Alberteri est d'une humeur violente et orgueilleuse, et que, dans une autre occasion, il y a quelques années, il avait fait disparaître un certain nombre de cahiers de musique, car il avait eu quelque contestation avec M. Rostagni-Raisoni, alors chef de MM. les dilettanti ; et aussi que l'on dit en public qu'il a fait disparaître quantité de tuyaux du dit orgue, lesquels étaient hors d'usage, et qu'il en a fait des "boulettes" (1).

Pour tous ces motifs et pour beaucoup d'autres, la dite administration de la Fabrique, nomme organiste

en remplacement du dit M. Alberteri, démissionnaire, le prêtre Jacques Blengini, dilettante de musique, lequel ici présent accepte la proposition qui lui est faite et promet de jouer de l'orgue pour toutes les fêtes, les octaves et les neuvaines pour lesquelles M. Alberteri était tenu de jouer, et cela moyennant le traitement habituel de 72 lire par an. Comme pour le moment il n'est pas en état de jouer de l'orgue, devant aller à Nice pour ses affaires, en même temps il prendrait des leçons d'orgue ; il prie l'Administration de vouloir lui faire don de 25 lire, ou bien de lui payer cette somme par anticipation sur son traitement : cela lui permettrait de rémunérer l'organiste qui lui donnerait des leçons. Cette somme a été immédiatement accordée à Don Blengini, à titre de don, en considération de l'empressement qu'il a montré et qu'il montre pour jouer de l'orgue dès qu'il sera en état, d'autant plus qu'il est depuis de nombreuses années "philharmonique" et qu'il possède bien la musique. Tous les membres ont signé ainsi que Don Blengini, après lecture du procès-verbal de la réunion.

Fr. Mauro, président.

(traduction de Charles-Alexandre Fighiera)

(traduction de Charles-Alexandre Fighiera)

Quelques salaires d'organistes dans le pays niçois

Clans (1)

1810 Ubalde Régis - 24 francs

1832 Joseph Stève - 40 francs

1840 Souffleur : Hyacinthe Audol - 5 lire

1878 Emilien Stève - 25 francs

La Brigue (2)

1840 Sig^r. Médico Banaud - 24 lire

Souffleur : Antonio Toesca - 12 lire

1850 Banaud - 50 lire

1865 Un certain Gaglio - 100 lire

1871-1872 Le sieur Guidi - 30 lire

Nice, Cathédrale Sainte-Réparate
1811 Thomas Barzotti - 400 francs

Sospel

27 mai 1753. Dominique Cotta - 100 lire

27 décembre 1786 Le Père Giovanni Battista di Genova - 70 lire

30 décembre 1805 Pietro Borriglione - 100 francs

1810 Souffleur : Ignace Raibaut - 10 francs

1824 Hyacinthe Alberteri - 72 lire

1839 Hyacinthe Alberteri - 100 lire

Souffleur - 20 lire

1847 Hyacinthe Alberteri - 130 lire

1853 Hyacinthe Alberteri - 145 lire

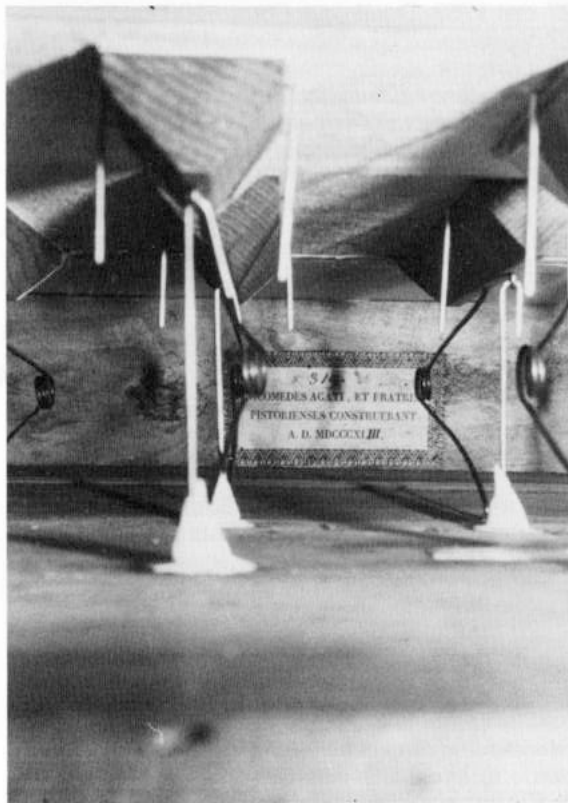
Giacinto Alberteri Organista

Le trop petit nombre des indications rassemblées jusqu'ici ne permet pas de proposer des conclusions d'ordre général sur le statut des organistes. Les charges varient par ailleurs d'une paroisse à l'autre. Il paraît toutefois que l'installation d'un nouvel orgue favorise l'ardeur musicale de la paroisse et la générosité des Fabriciens ! Nous aimerions déterminer dans quelle mesure le talent se voit récompensé et préciser les circonstances du choix des organistes. Il semble que les Fabriciens se contentent parfois d'embaucher "le" musicien local. Une certaine émulation ne semble pas exclue en d'autres occasions, comme on le voit dans l'épisode où le *dilettante* Blangini se propose de remplacer Hyacinthe Alberteri démissionnaire, les Fabriciens ne semblant pas fâchés, après cet intermède de retrouver l'organiste ombrageux.

(1) V. Bibliographie IV

(2) V. Bibliographie X.

LES AGATI DANS LE COMTE DE NICE ET EN PROUVENCE



L'étiquette d'Agati dans la laye
du sommier principal (JLF).

Le présent cahier réunit le plus jeune et le plus ancien des orgues d'Agati dans le Comté de Nice, puisqu'ils retrouvent ensemble leur voix.

1826

Josué Agati et ses fils : orgue du Couvent Sainte-Claire, Nice (n° 157).

1829

Josué Agati et ses fils : orgue de Saint-Etienne-de-Tinée (n° 192).

1829

Nicomede Agati : travaux pour l'église du Gesu (v. Bibliographie V).

1831

Josué Agati : travaux sur l'orgue de la cathédrale de Nice (v. II).

1832

Travaux sur l'orgue du Gesu, Nice.

1840

(environ) - Orgue d'Aups, dans le Var.

1840

Orgue du séminaire de Nice (v. VII).

1841

Orgue de Drap (ibid.).

1843

19 octobre : convention pour la reconstruction de l'orgue du Gesu, Nice.

- Construction de l'orgue de Sospel.

1844

- Réponse à l'appel d'offres de Solliès-Pont.

- Deux projets pour la Cathédrale de Nice.

1845

Achèvement des travaux du Gesu (v. V)

L'ORGUE DE GIOSUE AGATI ET DE SES FILS
DANS L'EGLISE
DES AUGUSTINS DE BRIGNOLES
Pierre ROCHAS

En 1971, au moment de quitter Nice et le couvent Sainte-Claire (1), les sœurs de la Visitation cédèrent à une association culturelle brignolaise, qui n'avait pas manqué d'alerter les amateurs niçois, le petit orgue alors installé sur la tribune de leur chapelle et qui, depuis, se trouve dans l'église des Augustins de Brignoles.

Le fond de la laye garde l'étiquette suivante :
n° 157

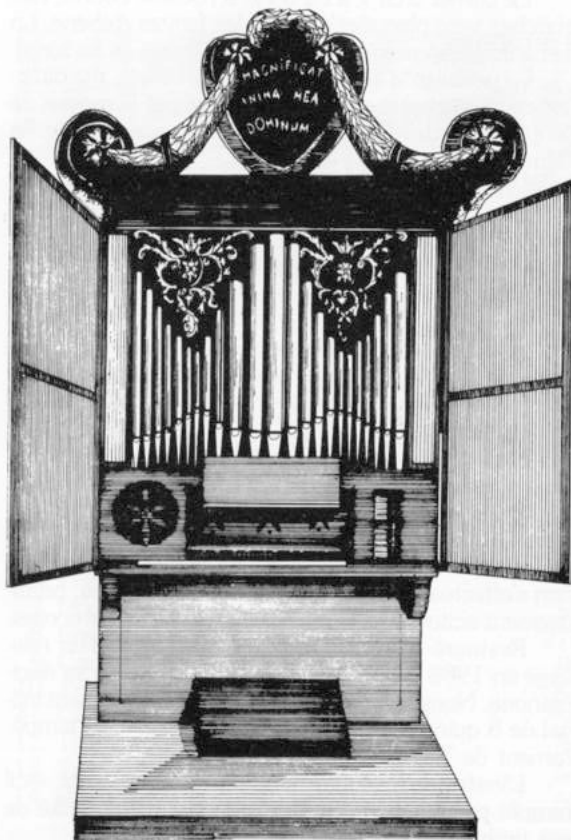
Josue Agati et Filii Nicomedes
et Johannes Pistorienses
Construebant A.D. MDCCCC26

Le volet gauche du buffet porte au crayon l'indication autographe d'une intervention de Frédéric Valoncini le 16 Novembre 1869.

Le buffet, d'une grande simplicité, se ferme par deux volets peints en trompe-l'œil. Un cartouche d'attique porte les premiers mots du Magnificat. Une guirlande de feuilles nouées le relie aux ailerons latéraux. Ce décor, quelque peu sommaire, contraste avec l'élégance des rinceaux, typiques des Agati, qui ornent les réserves délimitées par le dessin des tuyaux.

La composition s'établit ainsi :

Principale 8	Voce umana 8
Ottava 4	Cornetto III
Decima quinta 2	Trombe (soprani)
Decima nona 1 1/3	Fagotto (bassi)
Due di ripieno (1/8-2/3-1/2)	Timbale (2 tuyaux de bois discordés).
Flauto in Ottava 8	



(1) Contrairement à une légende tenace — une récente publication s'en fait encore écho — le couvent Sainte Claire n'a, fort heureusement, subi aucune démolition. Il dresse encore dans le vieux Nice l'architecture austère de Battista Carlo dont le projet s'inspire, sur une clef locale quelque peu réductrice, du modèle initial du grand Ascanio Vitozzi. (D. Foussard et G. Barbier, *Baroque niçois et monégasque*, Paris 1988). Note des éditeurs.

Brignoles, église des Augustins. L'orgue d'Agati 1826. Dessin de J.F. Rochas.

La montre en façade (au 4 pieds), en étain riche est d'exécution particulièrement soignée. Le reste de la tuyauterie est de plomb, faiblement étoffé. La trompette présente des pavillons de fer blanc.

La mécanique et le sommier témoignent d'une grande maîtrise d'exécution.

Le clavier d'Ut 1 à Fa 5 est à l'octave courte. Les marches sont plaquées de buis, les feintes d'ébène. La mécanique est suspendue, avec un abrégé de fer forgé.

Le pédalier "a leggjo", et à octave courte, tire directement la première octave du manuel par le moyen de simples cordelettes. Une touche commande la "Timbale".

Un seul bloc de noyer, dans lequel sont taillées les gravures, constitue le sommier. Des soupapes séparées alimentent directement les porte-vents de la basse principale (tuyaux de bois ouverts disposés à l'arrière de l'orgue), comme on le voit également dans l'orgue de Breil.

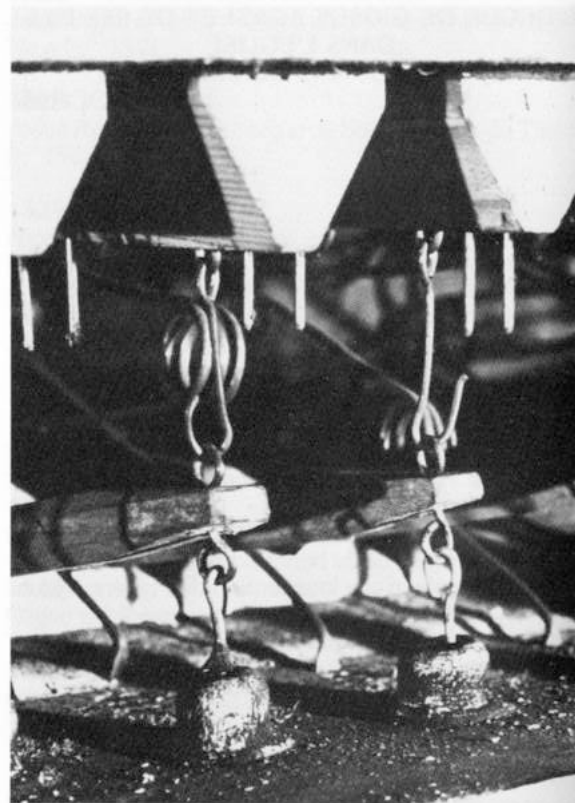
Selon un usage bien attesté dans certaines écoles italiennes, les tuyaux montrent des pieds très courts, aussi le faux-sommier les maintient-il par le corps, au-dessus des bouches.

L'ensemble de la tuyauterie présente des biseaux originellement munis de dents. La hauteur de bouche est régulièrement du 1/4 de la largeur. L'harmonisation, délicate, témoigne d'une remarquable stabilité.

La pression est de l'ordre de 50 mm, l'alimentation s'effectuant par deux soufflets cunéiformes, primitivement actionnés à la main par un système de cordes.

Restauré en 1971, l'orgue a fait l'objet d'un relevage en 1988 qui lui a particulièrement rendu sa decimanona. Nous l'avons entonné sur un tempérament inégal de 8 quintes tempérées se rapprochant du tempérament de Tartini.

L'instrument étonne tant par son efficacité — il remplit parfaitement l'édifice — que par la qualité de ses timbres.



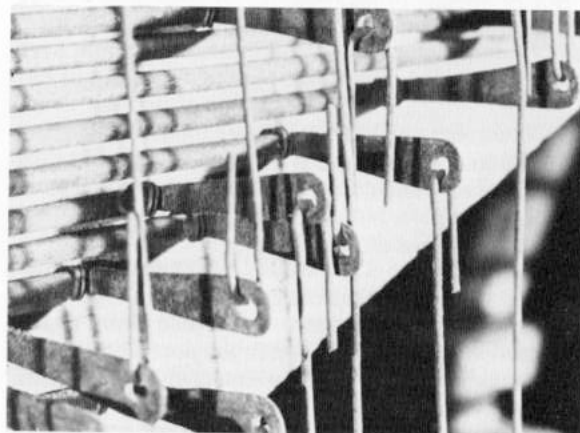
Restauré dans un souci archéologique, il témoigne ainsi, par toutes ses parties intégralement conservées, d'un âge d'or de la facture d'orgues.

En offrant un orgue à l'Abbaye de Hautecombe en Savoie, Marie-Catherine de Bourbon, belle-sœur de Louis-Philippe 1^{er} parachève la restauration de ce monument entreprise par son époux le défunt Roi Charles-Félix de Sardaigne. Nous sommes en 1843 et les facteurs choisis sont les frères Agati, "maison italienne déjà très célèbre au XVIII^e siècle" (1). Des fragments de correspondance échangés à propos de la construction de l'orgue de Solliès-Pont donnent quelque lumière sur la manière dont, malgré certaines approches ou réalisations et en dépit d'aussi solides références, la facture péninsulaire, particulièrement celle des Agati manqua les occasions de son acclimatation en France.

Que les années 1840 aient été prospères pour la facture d'orgues, cela ne se discute pas. A Solliès-Pont, jamais depuis l'achèvement de l'église St Jean-Baptiste pour la Noël 1734 l'espoir d'acquérir un orgue n'avait pu se concrétiser. Malgré le désir exprimé et les contacts pris, le vieux projet ébauché dès 1753 (2) n'entre dans sa phase finale qu'en 1844. Monsieur Crudère fils, organiste de la paroisse Saint Cannat à Marseille (3) est chargé d'élaborer un projet et de contacter plusieurs facteurs susceptibles de le réaliser. Son projet est le suivant :

"Grand sommier de 54 gravures en une ou deux parties pour contenir quatorze jeux.

	Nombre de tuyaux
1 huit pieds en montre en étain poli & bruni	54
2 Bourdon de 16 bois & étoffe	54
3 Bourdon de 8 bois & étoffe	54



4 Flûte de huit pieds bois et étain	54
5 Gambes ou violoncelles étain fin	54
6 Prestant bois & étain	54
7 Doublettes étain	54
8 Fournitures à cinq tuyaux étain	270
9 Cornet à 3 tuyaux étoffe	90
10 Trompette de grosse taille étain	54
11 Clairon	54
12 Trompette de menue taille étain	54
13 Trompette Euphône étain	54
14 Place vide	54
	954

(1) *Orgues savoyardes* par E. Perrier de la Bathie, Ugine, 1930. L'auteur donne la composition de l'instrument après restauration par Anneessens de Halluin en 1889. Le clavier de Grand-Orgue paraît au moins partiellement conservé à cette date. Malgré la francisation du nom des registres, on reconnaît à l'évidence un instrument italien.

Bourdon 16 (jeu coupé) - Montre 8 - Flûte 8 (D 30 notes) - Flûte traversière 8 - Renfort 8 (D) - Bourdon 8 (B26 notes) - Prestant 4 - Flûte pyramidale 4 (D 30 notes) - Octavin 2 - Piccolo 1 - Cornet 3 rgs (D 30 notes) - Trompette 8 - Clarinette 8 (D 30 notes). On peut conclure de cette description que le clavier comportait 56 notes (malgré les 55 notes de la mixture). Ainsi donc, comme nous le verrons plus loin, cette étendue correspondrait bien à la conception des frères Agati à cette époque et non pas à une exception (cf. bibliographie II).

Brignoles, église des Augustins. L'abrégé d'Agati. Photo Teulon et Mariotti.

(2) A.D. Var : Délibération du conseil des habitants de Solliès-Pont le 8 avril 1753. "Le sieur Eustache, de la ville de Marseille, parfaitement entendu en fait d'orgues se trouvant aujourd'hui en ce lieu, ayant examiné qu'en plaçant les dits horgues sur laditte sacristie, l'emplacement n'estoit pas suffisant et le son et la voix se perdroit et qu'il conviendrait en faisant cette dépence de les placer sur la porte de l'église qui s'en trouveroit décorée et que pour cet effet il suffit de faire une tribune pour contenir les dits horgues qui sera une modique dépence..."

(3) Il touche dans cette paroisse un 16 pieds en montre du frère J.E. Isnard construit en 1747 et riche de 42 jeux sur 4 claviers et pédalier. La copie de ses lettres se trouve aux A.M. de Solliès-Pont..

(4) Il ignore encore que les frères Joseph et Claude Ignace viennent de séparer leurs intérêts.

(5) Gregori, organiste de l'église St Louis de Toulon avait des connaissances certaines en facture d'orgue. En 1851, F. von Jungk le choisit comme expert pour la réception de l'orgue de la Cathédrale de

Clavier de récit avec boîte à expression sommier de 42 gravures pour contenir 6 jeux

	Nombre de tuyaux
1 Bourdon de 8 bois & étoffe	42
2 Flûte de 4 pieds étain	42
3 Voix angélique étain	42
4 Trompette	42
5 Cor anglais et haubois	42
6 Place vide	

210

Pédales tirasse de 18 touches".

Il soumet son plan à Callinet frères de Rouffach (4), Danjou de Paris pour la maison Daublaine et Callinet, Chambry fils à Valence et Agati frères à "Pistoja par Livourne".

"du 14 9bre dit. (1844)

Agati frères

C'est sous les auspices de M. Grégori organiste à Toulon que je vous adresse la présente, étant chargé du soin de faire construire un orgue pour une paroisse voisine de cette ville. Je vs en remets ci-inclus le devis, afin que vs me marquiez en réponse à quel prix vous vous chargeriez de ce travail, l'édifice est construit en ordre d'architecture grecque il serait bien que vs me donniez le croquis de quelque buffet d'orgue de ce style en me disant si vs vous chargeriez de le faire construire et quel en est le prix.

Dans tous les cas et pour éviter tout malentendu, il est convenu à l'avance que les sommiers seront en beau bois de chêne, sans nœuds, aubier ni gersures, les tuyaux de bois seront en beau sapin, ceux de métal seront en étain pieds et corps le tout en épaisseur convenable, bien échaffaudé & construit solidement, la soufflerie devra fournir un vent régulier et sans secousses, les mécanismes devront fonctionner facilement et sans bruit. L'orgue une fois mis en place sera par vous garanti de tous défauts de fabrique pendant six années

comme d'usage.

Francs d'emprunts vents coulis et altérations dites moi également en réponse à quel tems vous pouvez livrer cet orgue et si vous pourriez accorder des facilités pour le payt. Je pense que vous comprendrez tout l'avantage de vs faire connaître en provence où il y a beaucoup à faire dans ce genre.

Je dois vous dire que la paroisse pour laquelle je suis chargé de traitter veut du bon et du bien fait. Calculez vos prix en conséquence." (5)

Dès le 12 décembre, Crudère fils rend ses conclusions à M. le Curé Davin, doyen de Solliès-Pont. Il étudie chaque proposition en détail dont celle d'Agati :

"M. Agati

par sa lettre du 1 décembre, il m'accuse réception de ma missive et voilà les conditions d'abord il marque qu'il ne connaît pas plusieurs jeux que je lui demande puisqu'il voudrait que je fusse à Nice lui donner des explications, il ne pourrait pas livrer le travail en 1845, il demande F 12 000 pour le travail pris à Livourne sans buffet, ayant de plus à votre charge les frais de transport, les droits de Douane & a il demande en outre comme il prétend que c'est d'usage chez lui qu'on lui fasse une anticipation pour garantie de la commande, il n'offre pas de garantir son ouvrage par conséquent, je crois qu'il y a danger de traiter avec cette maison à de pareilles conditions et puisque vous m'honorez de votre confiance, je trouve que puisqu'il est plus cher que les autres il vaut mieux avoir à faire avec des Français dont je connais le mérite qu'avec des Italiens que je connais nullement et s/ le compte desquels Mr Grégori ne m'a guère satisfait".

C'est donc là, exposés on ne peut plus clairement les principaux reproches d'un organiste de l'époque à la facture des Agati.

Dans une réponse de Crudère à Agati adressée à Nice, le 7 décembre nous apprenons que parmi les jeux inconnus d'Agati figure le Clairon :

"On appelle *Clairons* une trompette de 4 pieds de la 1^{re} note à la 39^e et ripieno de la 40^e à la 56^e".

Remarquons que Crudère reprend des expressions qu'Agati a dû employer dans son devis puisqu'il parle de ripieno et non de reprise d'octave. Notons au passage que le clavier projeté comporte bien 56 notes et que cette étendue semble caractéristique des frères Agati à cette époque. Crudère ajoute encore les dimensions de l'église que les facteurs ont dû réclamer. Cela est à porter à l'actif des Agati, malheureusement, cette réponse de Crudère n'est que de pure politesse puisqu'il remet ses conclusions dès le 12.

Les délais de la firme de Pistoia sont de plus d'une année malgré la productivité remarquable due à des journées de travail parfois fort longues (6). Si l'on admet que dix instruments sortent chaque année des ateliers d'Agati [162 numéros d'opus depuis l'orgue des Visiandines de Nice de 1826 jusqu'à celui de Sospel en 1843 c'est-à-dire en 17 ans] c'est cette quantité d'orgues qui constitue le volant d'activité de la firme. Ce chiffre — compte tenu de la spécificité des orgues italiennes — est assez comparable à celui des frères Callinet en Alsace : 52 instruments de 1837 à 1843 (7).

Ce qui nous étonne le plus c'est le prix de 12 000 francs qui, sans buffet, ni transport, ni droits de douane nous semble assez élevé. Sur ce projet, Agati se révèle le plus cher avec Daublaine et Callinet qui réclame 15 000 F plus 2 000 F pour le buffet. Claude-Ignace Callinet demande 13 000 F pour l'orgue complet avec buffet, facilités de paiement et garantie tandis que Joseph Callinet ne demande que 12 000 F aux mêmes conditions et joint même une lettre de recommandation de Mr Widor (8) "organiste distingué à Lyon". Seul Chambry propose 9 000 F sans buffet "c'est-à-dire l'orgue à F 11 000". *"Je n'ose vous conseiller de traiter avec ce facteur"* conclura Crudère, c'est donc Joseph Callinet — aîné — qui emportera le marché. Bien sûr, on pourrait objecter à cette analyse que les frères Agati

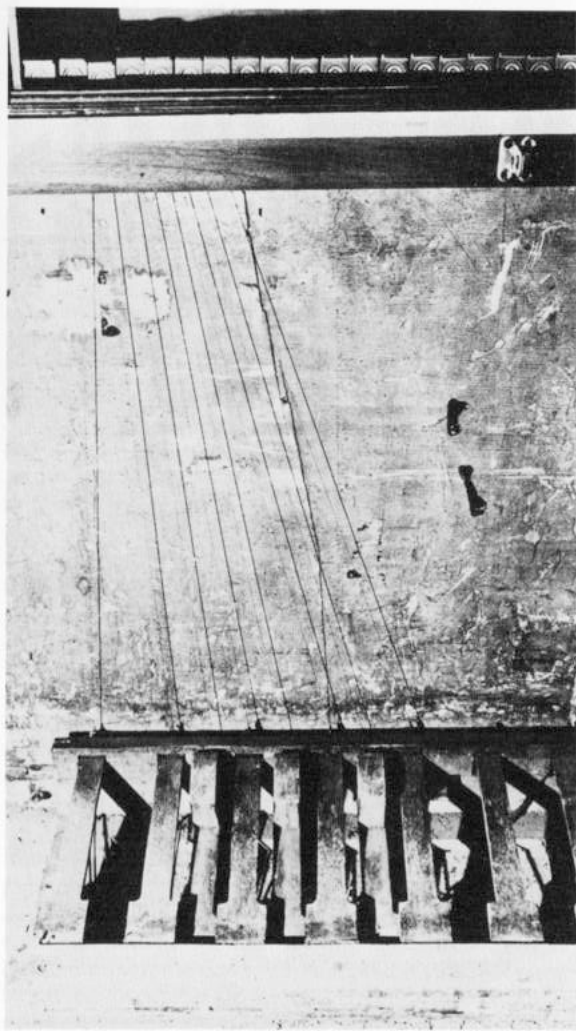
Toulon. En 1856, il accorde et relève l'orgue de Solliès-Pont.

(6) cf. bibliographie II.

(7) P. Meyer-Siat, Les Callinet, Istra, Strasbourg, 1965 (pp. 372-373).

(8) sans doute François-Charles Widor (1811-1899), le père du célèbre Charles-Marie.

Brignoles, église des Augustins. L'orgue d'Agati 1826. Le pédalier. (Photo Teulon et Mariotti).



ne tenaient pas à réaliser ce travail et qu'ils auraient majoré leurs prix en conséquence mais le projet semble trop proche de celui qu'ils proposaient à la cathédrale de Nice pour 12 300 francs et justement un second clavier avec "meccanismo di avvicinamento e di slontanamento" l'année précédente pour qu'ils n'aient pas aimé à le mener à exécution (9).

(9) cf. bibliographie $\bar{y}$.

(10) Prospectus du facteur F. von Jungk (1846).

Deux claviers :

10 jeux = 6 800 F,

14 jeux = 9 500 F,

16 jeux = 11 500 F.

Trois claviers :

22 jeux = 18 000 F,

30 jeux = 25 000 F,

40 jeux = 36 000 F.

Quatre claviers :

55 jeux = 48 000 F.

Cinq claviers

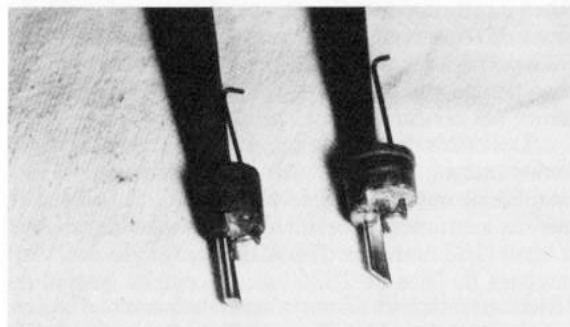
(avec 32 pieds) :

80 à 110 000 F.

(11) Luigi Lingiardi, *Memorie* citées in "La Brigue", *Cahier des Alpes-Maritimes n°1*, ACAM, Nice 1987 p. 5 et ss.

Sospel. Noyaux et anches : à gauche hautbois de Vittino, à droite, tromba d'Agati.

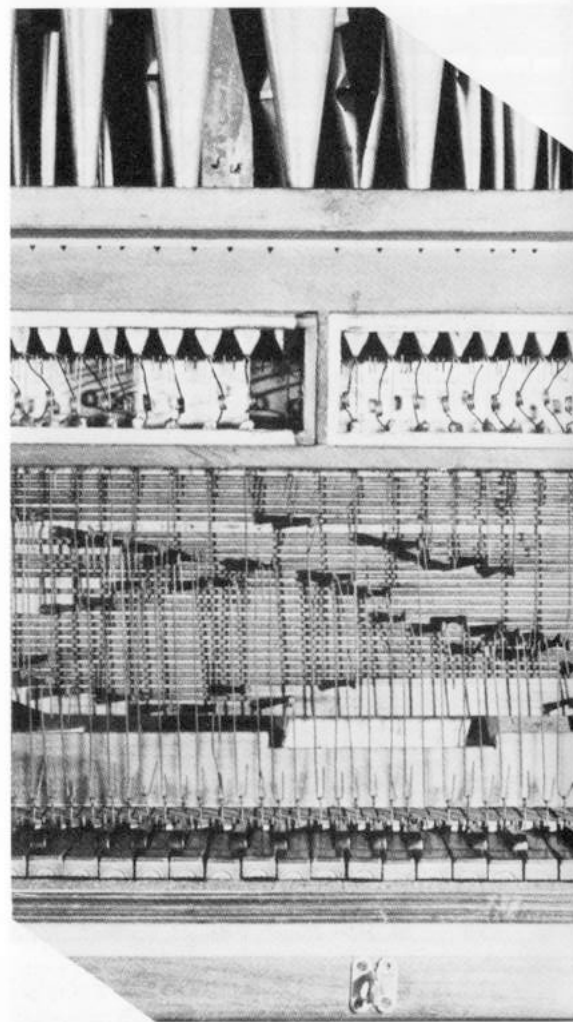
Brignoles, église des Augustins. L'orgue d'Agati 1826 : clavier, abrégé, sommier (laye ouverte), montre. Photo Teulon et Mariotti.



D'autres termes de comparaison avec les prix pratiqués par les facteurs français à cette même époque nous laissent la même impression d'un prix relativement élevé des réalisations d'Agati (10).

On ne peut manquer de noter pour terminer un certain nationalisme, bien dans le goût de l'époque, qui conduisit les français à accorder la préférence aux français et que Crudère détailla à la perfection.

De cette confrontation de documents et de thèses, on peut aisément conclure que l'orgue italien ne s'est pas répandu en France parce qu'il ne répondait ni à un besoin esthétique, ni à un besoin économique. Mieux encore si l'on en juge par les affirmations d'un Crudère qui avait dans l'oreille et sous les doigts les sonorités d'Isnard et appréciait l'harmonie des Callinet on comprend leur parfaite incompatibilité avec la sensibilité italienne, telle qu'on la trouve détaillée dans les mémoires d'un Luigi Lingiardi (11).



Un des plus beaux terroirs de nos montagnes

Qu'il découvre Sospel par la route, descendant d'un des cols environnants ou débouchant des gorges du Piaon sur la Bévéra, ou encore au sortir d'un des tunnels ferroviaires de la ligne Nice-Breil, le voyageur ne peut manquer d'être surpris par l'ampleur et le caractère verdoyant du site de Sospel, au cœur d'un des plus vastes bassins préalpins des Alpes-Maritimes.

Un aperçu de la géologie locale met en évidence le dégagement par l'érosion d'une série de terrains meubles constitués par des marnes argileuses, des dolomies ou des gypses du Trias moyen, que l'on retrouve d'ailleurs vers Breil, à la descente du col de Brouis. Ces terrains friables maintiennent même au cœur de l'été une certaine humidité ; à la limite supérieure, on y rencontre de nombreuses sources : Sospel, à travers toute son histoire, à toujours tiré grande richesse de son agriculture : blé, légumes secs, figues, châtaignes, olives, produits de l'élevage, surtout caprin et ovin, suffisaient presque toujours à nourrir une population qui, au XVIII^e siècle a pu atteindre six mille habitants, compte tenu des hameaux relevant de la même communauté, comme Moulinet. Sospel a ainsi été, pendant des siècles la seconde ville de la Provence d'outre-Var, après Nice.

Les massifs environnants où affleurent des séries plus résistantes (calcaires crétacés vers le Braus, les gorges de la Bévéra ; grès tertiaires du Mont Agaisen ou de la plus lointaine crête de Peira Cava) dépassent souvent mille mètres, mais l'érosion leur a donné un modèle adouci, à l'exception de la partie aval du bassin fermée brutalement par une gorge étroite que le chemin de fer franchit hardiment au pont de la Caï et que surplombe la route de Piène.

Au Moyen Age, une Communauté prospère.

Il était normal qu'une telle situation géographique fit de Sospel, dès le Moyen Age, une localité importante et prospère. A l'intérieur des limites du Comté de Vintimille et de son diocèse, Sospel connaît après 1258 une des premières importantes mutations de son histoire avec le démantèlement du dit Comté, survenu à la suite des rivalités internes à la famille des Comtes co-seigneurs de Vintimille.

Un traité signé à Lucéram octroie en effet la Vallée de la Bévéra au Comte de Provence Charles d'Anjou. Ville de "Consulat" dont les statuts et privilèges ont été maintes fois confirmés - et contrôlés - par le Comte, jusqu'à l'époque de la Reine Jeanne, Sospel est représentée par deux Consuls élus - en principe - une fois l'an ; et un Conseil Communal.

Cependant, dès son appartenance à la Provence, le Comte avait érigé Sospel en chef lieu de "Viguerie de Val de Lantosque". La nomination du Viguiier, fonctionnaire comtal au pouvoir étendu, opposait ainsi une limitation à la puissance des Consuls.

Durant le schisme de l'Eglise catholique, de 1378 à 1411, Sospel devient le siège d'un évêché dont le titulaire est nommé par le pape d'Avignon, alors que l'évêque d'obédience romaine maintenait sa présence à Vintimille. Après le schisme, l'évêque (de Vintimille) fera de fréquents séjours à Sospel.

C'est à cette époque troublée que se situe la construction des remparts de Sospel, qui entend aussi se méfier d'une éventuelle domination de Gênes, alors état puissant dont le territoire inclut la toute proche citadelle de Piène.

La phase "provençale" de Sospel apparaît donc comme prospère, voire heureuse, du moins avant ces "accidents" du milieu du XIV^e siècle que sont les terribles épidémies de peste noire en particulier celle de 1348, qui entraîne une grave récession démographique et économique.

La crise de succession ouverte à la mort de la Reine Jeanne aboutit, à la suite des visées "méditerranéennes" du Comte de Savoie, et d'habiles manœuvres des Seigneurs de Benie, à la Dédiction, provisoire en 1388, définitive en 1391, du pays niçois à la Savoie. Sospel est ainsi au cœur des Terres neuves de Provence acquises par le souverain de Savoie, lequel avait également entrepris son installation en terre piémontaise.

Géographiquement, Sospel est une étape sur l'itinéraire le plus facile de Turin à Nice, par le col de Tende ; et dès lors, les mouvements commerciaux entre la Savoie, le Piémont et son accès à la Méditerranée n'allaient cesser de s'amplifier. Un obstacle pourtant, et non des moindres, devait entraver la fréquentation de l'itinéraire par Sospel pendant près de deux siècles : la présence des Seigneurs Lascaris de Tende qui ont mené durant leur présence en haute Roya, une politique d'indépendance de fait. Les droits de passage exigés faisaient préférer par les caravanes de muletiers l'itinéraire par "l'ancienne route du sel" : la Vésubie, le col de Fenestre ou le col de Cerise situés pourtant 500 mètres plus haut que celui de Tende.

Aussi, dès 1388, le Comte Amédée s'engage à libérer le col de Tende de l'emprise des Lascaris, si possible par des moyens pacifiques ; entreprise qui ne sera achevée qu'avec l'achat en 1581 par Charles Emmanuel 1^{er} du Comté de Tende, cédé par Henriette Las-

caris après son mariage avec Charles de Lorraine. Tous les efforts des Princes de Savoie porteront alors sur l'amélioration de l'itinéraire.

Du XVI^e au XVIII^e siècle, une petite "capitale" régionale.

La nouvelle "Route du Sel" allait en effet être améliorée, en deux phases de travaux, sur l'initiative du Prince de Savoie-Piémont. Charles Emmanuel 1^{er} ordonne en effet la mise en état du chemin "ducal" dans sa partie montagneuse : élargissement pour le croisement des mulets, construction de murs de soutènement, dallage des passages malaisés, construction de ponts. Ces travaux sont achevés en 1592. Les caravanes de mulets sont en effet, nombreuses toute l'année, sauf par enneigement exceptionnel du col de Tende. Le sel récolté en Provence, et alimentant la Gabelle du Duc de Savoie compte pour environ un tiers des charges transportées ; qui procurent des revenus importants à la Communauté de Sospel qui percevait les droits de péage.

Les foires d'automne de Sospel ont une renommée qui dépasse le cadre local, et se terminent dans plusieurs lieux différents.

En 1636, Sospel est érigée en Préfecture ; ce qui confirme son rôle administratif croissant ; sa population est supérieure à 5.000 habitants ; le faubourg (sur la rive gauche de la Roya) ne cesse de s'étendre.

L'année 1642 voit un événement exceptionnel qui donna lieu à plusieurs jours de liesse : la Régente de Savoie, Christine de France, sœur de Louis XIII décide le mariage de sa fille Louise avec le prince ex-Cardinal, Maurice de Savoie, Gouverneur de la place de Nice.

La prospérité de la Communauté est attestée par la construction d'une nouvelle église de dimensions très supérieures à celles de l'ancienne paroissiale médiévale ; l'année même où commence une occupation de cinq



années par les Français lors de la guerre de la Ligue.

Outre l'église principale, on note la présence de l'église prieurale de Saint Nicolas, propriété de l'ordre des Bénédictins de Saint Pons à Nice, sur la rive gauche de la Bévéra, ainsi que plusieurs chapelles de confréries de Pénitents.

Au XVII^e siècle également est institué le collège des Frères de la Doctrine Chrétienne, ce qui constitue pour de nombreux sospellois, le début de plusieurs années d'étude que certains termineront à Turin.

Le XVIII^e siècle prolonge cette période de faste de l'histoire de Sospel ; troublée cependant par les atten-

tes d'épidémies et les ravages des guerres de succession d'Espagne et d'Autriche, au cours desquelles la ville est à nouveau occupée et pillée. La population connaît son apogée avec près de 6 000 habitants dont les 3/4 environ habitant la ville.

En 1702, est fondée "l'Académie des Occupés" sorte de foyer intellectuel, philosophique, littéraire et scientifique regroupant de nombreux notables sospellois.

On y étudie, philosophie, versifie, souvent à la gloire de Sospel, du Pays, de son Prince. Ainsi, Sigismond Alberti publie à Turin en 1728 son "Histoire de Sospel"; François Alberti s'intéresse à la Dynastie de ses Princes ; Honoré Imberti chante Sospel ; en langue italienne et Joseph Borriglione le fait en français... On y parle aussi sciences et médecine...

En 1780, le gouvernement de Sa Majesté le Prince Victor Amédée III, Roi de Sardaigne, décide l'aménagement du chemin de Limone à Nice en route permettant le transport par roulage, et un gain de temps certain. La voie est portée à une largeur de 18 pieds permettant presque sur tout le parcours le croisement des charrettes et autres voitures. Les lacets des cols de Tende, de Brouis et de Braus sont multipliés afin d'obtenir des pentes raisonnables (maximum de 15% au col de Brouis). La route est achevée en 1788.

- De la Révolution à 1860 : un lent déclin.

Les événements révolutionnaires mettent un terme à la prospérité de Sospel.

De 1792 à 1796 offensives françaises et contre offensives sardes se succèdent, ruinant la ville par ailleurs soumise au brigandage et au vandalisme.

En 1793, lors de la création du 85^e département français des "Alpes-Maritimes", Sospel est incluse dans le district de Menton.

Cathédrale de Sospel : angelots jouant avec les trophées de saints martyrs (MG).

Après ces années sombres, puis celles de l'Empire, la Restauration du Roi Victor Emmanuel 1^{er} ne sera pas accompagnée de véritable redressement. L'itinéraire du Piémont à la mer est désormais peu à peu délaissé en faveur de la route par Gênes, nouvellement acquise par le Piémont à la suite du congrès de Vienne ; ce qui porte un grand dommage aux muletiers, charretiers, aubergistes et à toute la population vivant du transport. De plus, le Roi décide en 1851 la suppression du Port franc de Nice.

Ainsi s'explique en partie le résultat du plébiscite organisé en 1860, par lequel la population eut à se prononcer sur la réunion éventuelle du pays de Nice à la France. Ce vote donne 1952 oui contre 93 non. Le passage de Sospel à la France n'eut pas de grandes conséquences immédiates sur son économie, malgré l'enthousiasme d'une grande majorité de sospellois. De plus, l'aménagement des nouvelles voies de communication eut pour effet une augmentation de l'exode rural, fait commun à toutes nos montagnes.

De 1860 à 1945

La frontière de 1860 est toute proche : Tende et la Brigue, en effet, ont été conservées par le Roi de Sardaigne, et resteront italiennes jusqu'en 1947. Cette fin de siècle est caractérisée par la politique agressive de Crispi et amène un net refroidissement des relations franco-italiennes, après 1887. Aussi le gouvernement français décide un renforcement des moyens de défense, tout particulièrement le long de la route du Piémont dans le secteur sensible de Sospel. Un ensemble de fortifications sont aménagées sur les points stratégiques dominant la Ville : Col de Castillon, Mont Barbonner, Mont Agaisen, ainsi qu'à l'Authion.

Ces défenses seront reprises et renforcées lors des menaces de l'Italie fasciste à partir des années 1927-1930, elles se révéleront en effet efficaces lors de la guerre. Il s'agit d'ouvrages souterrains, conçus pour

résister en autonomie plusieurs mois, véritable "ligne Maginot" des Alpes Maritimes.

Durant la Belle Epoque, Sospel demeure un centre agricole fort actif et un lieu de passage encore très fréquenté. Les échanges commerciaux avec le Piémont portent essentiellement sur le bétail (ovins surtout), les bois, l'huile, le vin. Le service de l'Octroi est institué ; le vieux pont à péage continue à remplir son office.

Mais la question des communications devient principale. Dès le 1^{er} Empire, est aménagée la route Menton-Sospel, cependant que la route des "cols de Braus et de Brouis" est élargie et rectifiée. Le projet de tramway Menton-Sospel est déclaré d'utilité publique en 1906. Après des travaux colossaux le tram est inauguré en mars 1912 et permet de rallier Sospel en 1 h 30 au plus. Mais sa vie sera brève : dès 1931 il est supprimé et remplacé par un service routier. De même les travaux de la ligne Nice-Breil, entrepris en 1910, interrompus pendant la Grande Guerre, se poursuivent dès 1918. En 1928, est inaugurée la ligne internationale Nice-Sospel-Breil-Coni, faite de très nombreux ouvrages d'art : les seuls tunnels à double voie des cols de Braus et du Grazian totalisent près de 9 kilomètres.

Dans les années 20, fonctionne encore un service régulier d'autobus Nice-Vieuvola par Sospel avec deux aller-retour quotidiens et un temps de parcours d'environ 4 h 30.

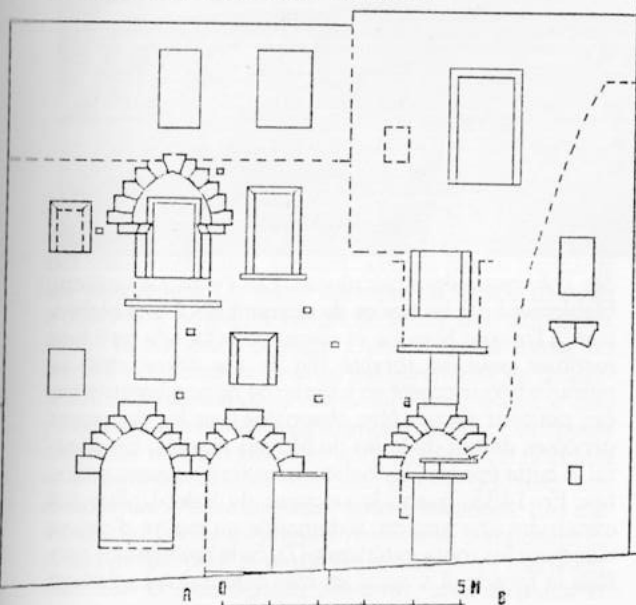
En 1925, Sospel compte encore 3361 habitants. La ville conserve de nombreuses activités artisanales. Les productions locales sont l'huile, le vin, les fruits, le blé, le fourrage et le chanvre. La grande foire d'automne a lieu à la fin d'octobre. On dénombre sur la commune 5 moulins à huile et 5 hôtels.

La guerre de 1939-45 est un des épisodes les plus sombres de l'histoire de Sospel. Dès les premiers jours de juin 1940, la population civile est évacuée temporairement. L'occupation italienne devient effective en 1942, mais la vie de la cité n'en n'est pas matérielle-

ment affectée. En Mars 1943, l'irruption de l'armée allemande est brutale, et la répression des actes de résistance impitoyable. La phase cruciale commence avec le bombardement du 3 septembre 1944. Sospel subit d'énormes dégâts et dénombre des morts civiles.

"La Bataille de Sospel" dure presque deux mois à l'issue desquels les troupes alliées réussissent à prendre la ville et à l'occuper. Mais les combats n'en sont pas terminés pour autant car les défenses allemandes tiennent encore pour plusieurs mois les hauteurs du Brouis, de l'Authion, de Piène et Libre où une puissante batterie installée au mont Colombin, est dirigée sur la Bévéra.

Il faut attendre les derniers jours d'Avril 1945 la libération totale, quelques jours avant l'armistice, des secteurs de la Roya et de la Bévéra.



Photographies :

JLF : Jean-Loup Fontana
JFM : Jean-François Muno
MG : Michel Graniou

Conception, réalisation, maquette
Michel FOUSSARD, Jean-Loup FONTANA

Achevé d'imprimer
le 24 février 1989
sur les presses de la société
imprimix - nice - 93.97.41.81